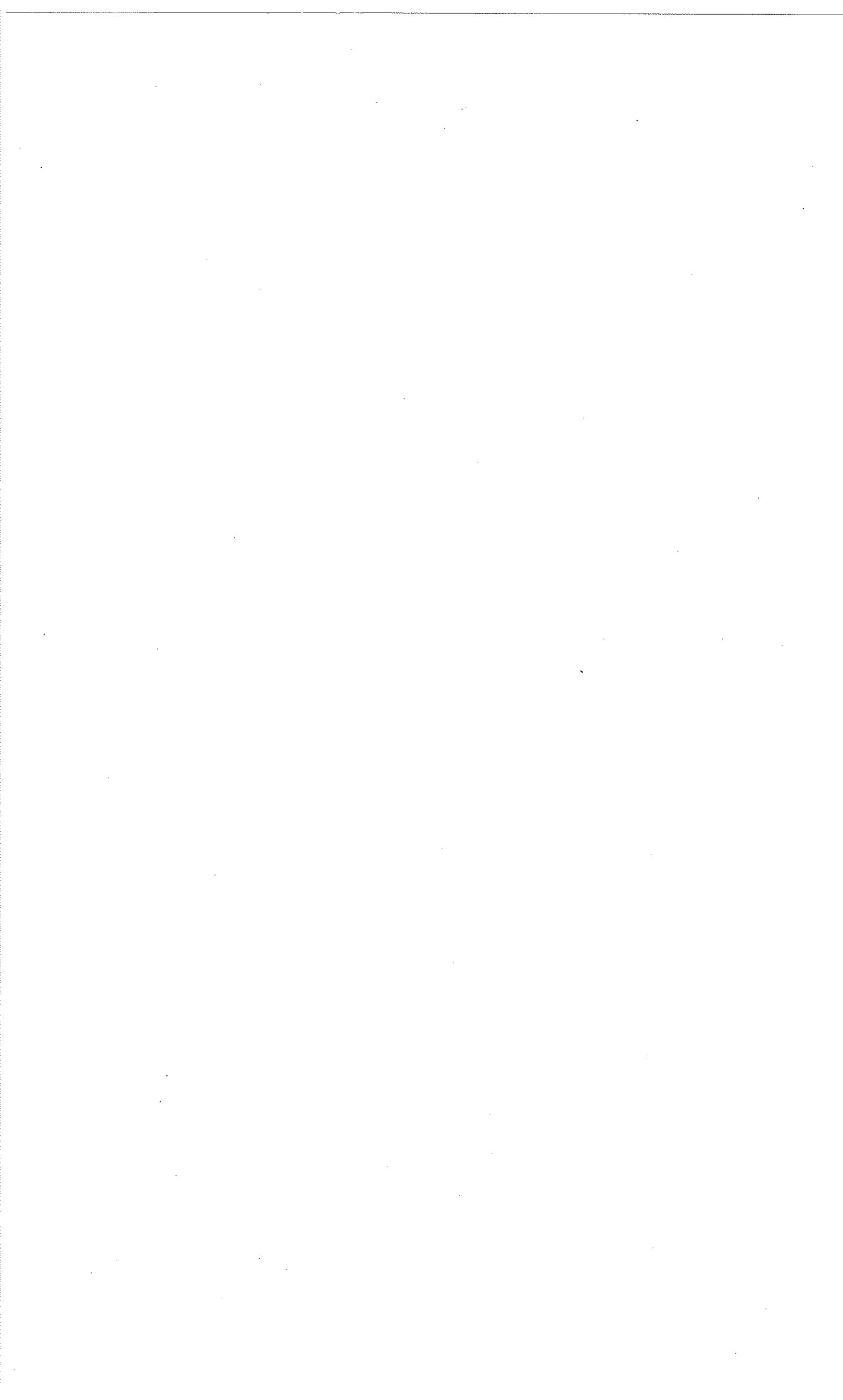


# **ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

**OPPOSITION OFFICIELLE**



2016-2017

**Ministère du Tourisme**  
**Étude des crédits**

**TQ**

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

QUESTION 01

Indiquer la somme dépensée en 2015-2016 (et les prévisions pour 2016-2017) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ)

---

---

Question RP1-01    Sujet : Informatique et technologies de l'information

---

---

<b>Dépenses en informatique et technologies de l'information</b>	<b>Dépenses 2015-2016</b>
<b>- Achat de logiciels ou de licences</b>	<b>110 895 \$</b>
<b>- Achat de matériel :</b>	<b>140 433 \$</b>
<b>- Services professionnels :</b>	
• Externes (2015-2016) :	<b>3 402 028 \$</b>
• CSPQ (2015-2016) :	<b>132 800 \$</b>

2016-2017

## **Ministère du Tourisme**

### **Étude des crédits**

## **RIO**

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

### **QUESTION 1**

Indiquer la somme dépensée en 2015-2016 (et les prévisions pour 2016-2017) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

---

---

Question RP1-01    Sujet : Contrats RIO

---

---

**Dépenses d'exploitation**

	<b>Réel 2014-2015</b>
Services professionnels internes (traitements)	548 037 \$
Service – Maintenance informatique	214 844 \$
Service – Support informatique	35 879 \$
Service – Frais récurrents et licences	75 192 \$
Matériaux – Divers	46 \$
Progiciels et logiciels corporatifs	4 752 \$
Équipement informatique	20 500 \$

2016-2017

## **Ministère du Tourisme**

### **Étude des crédits**

## **SPCM**

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

### **QUESTION 01**

Indiquer la somme dépensée en 2015-2016 (et les prévisions pour 2016-2017) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

<b>Catégorie de dépenses (en milliers de dollars)</b>	<b>2015-2016</b>
Rémunération du personnel	770,2
Frais connexes	334,0
Services externes	74,7
Télécommunications	205,0
Acquisitions :	
- équipements informatiques	182,2
- achat de logiciels et licences	193,3
- modifications des applications	400,3
- infrastructure réseau	95,8

2016-2017

# Ministère du Tourisme

## Étude des crédits

### SCCQ

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

#### QUESTION 01

Indiquer la somme dépensée en 2015-2016 (et les prévisions pour 2016-2017) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

---

---

Question RP1-01    Sujet : Informatique et technologies de l'information

---

---

	<b>2015-2016</b>
Services professionnels (services externes)	18 174,32 \$
Licences	47 251,77 \$
Logiciels	12 120,91 \$
Matériel	9 755,35 \$

2016-2017

**Ministère du Tourisme**  
**Étude des crédits**

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

QUESTION 02

Sommes versées par le ministère du Conseil exécutif dans le Fonds de partenariat touristique pour 2015-2016.  
Indiquer l'utilisation faite de ces sommes et fournir une ventilation par dépense. Prévisions pour 2016-2017.

---

Question RP1-02    Sujet : Sommes versées par le ministère du Conseil  
exécutif

---

Aucune.

2016-2017

**Ministère du Tourisme**  
**Étude des crédits**

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

**QUESTION 03**

Recettes touristiques engendrées par l'industrie touristique québécoise en 2015-2016. Fournir une ventilation par région.

## Question RP1-03    Sujet : Recettes touristiques – ventilation par région

Les recettes touristiques engendrées par l'industrie touristique québécoise en 2015-2016 ne sont pas disponibles, par conséquent, c'est la performance touristique régionale de 2014 qui est présentée.

Région touristique visitée	Québec		Autres provinces canadiennes		États-Unis		Autres pays		Total	
	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%
<b>Dépenses touristiques</b>										
01 Îles-de-la-Madeleine	45*	0,6	1*	0,1	-	-	-	-	46*	0,4
02 Gaspésie	215	2,9	11*	0,9	16*	1,3	39*	2,7	282	2,5
03 Bas-Saint-Laurent	229	3,0	12*	0,9	1*	0,1	8*	0,5	249	2,2
04 Région de Québec	1 205	16,0	229	18,2	259	20,3	263	18,5	1 956	17,0
05 Charlevoix	184*	2,4	6*	0,5	4*	0,3	5*	0,3	199*	1,7
06 Chaudière-Appalaches	287	3,8	15*	1,2	12*	0,9	11*	0,8	324	2,8
07 Mauricie	455	6,0	6*	0,5	5*	0,4	20*	1,4	487	4,2
08 Cantons-de-l'Est	727	9,7	23*	1,8	30*	2,3	19*	1,3	799	7,0
09 Montérégie	549	7,3	41*	3,2	36*	2,9	22*	1,5	648	5,6
10 Lanaudière	320	4,3	6*	0,5	6*	0,5	24*	1,7	357	3,1
11 Laurentides	729	9,7	82*	6,6	37*	2,9	46*	3,2	894	7,8
12 Montréal	1 184	15,7	643	51,1	812	63,7	878	61,7	3 517	30,6
13 Outaouais	290	3,9	96*	7,6	18*	1,4	6*	0,4	410	3,6
14 Abitibi-Témiscamingue	177*	2,4	16*	1,3	6*	0,5	5*	0,3	204	1,8
15 Saguenay-Lac-Saint-Jean	339	4,5	8*	0,6	1*	0,1	30*	2,1	378	3,3
16 Manicouagan	69*	0,9	5*	0,4	5*	0,4	21*	1,5	99*	0,9
17 Duplessis	41*	0,5	2*	0,1	1*	0,1	0*	0,0	43*	0,4
18 Baie-James	34*	0,4	1*	0,1	-	-	-	-	35*	0,3
19 Laval	116*	1,5	4*	0,3	15*	1,1	12*	0,9	147*	1,3
20 Centre-du-Québec	266	3,5	7*	0,5	4*	0,3	4*	0,3	280	2,4
21 Nunavik	0*	0,0	1*	0,1	-	-	-	-	1*	0,0
22 Eeyou Istchee	1*	0,0	-	-	-	-	5*	0,4	6*	0,0
Non précisé	75*	1,0	41*	3,2	8*	0,6	5*	0,4	129*	1,1
<b>Total des dépenses touristiques</b>	<b>7 534</b>	<b>100,0</b>	<b>1 256</b>	<b>100,0</b>	<b>1 275</b>	<b>100,0</b>	<b>1 423</b>	<b>100,0</b>	<b>11 489</b>	<b>100,0</b>
<b>Autres dépenses</b>	<b>1 487</b>		<b>139</b>		...		...		<b>1 626</b>	
<b>Recettes touristiques</b>	<b>9 021</b>		<b>1 395</b>		<b>1 275</b>		<b>1 423</b>		<b>13 114</b>	

\* : Donnée fournie à titre indicatif et à utiliser avec réserve.

- : Néant ou zéro.

... : N'ayant pas lieu de figurer.

En raison de l'arrondissement des données, le total peut ne pas correspondre à la somme des parties.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les voyages des résidents du Canada et Enquête sur les voyages internationaux*, 2014.

### Définitions :

**Excursionnistes** : personnes qui ont fait un voyage aller-retour dans la même journée à l'extérieur de leur ville, dont la distance à l'aller est d'au moins 40 kilomètres.

**Recettes touristiques** : elles comprennent les dépenses touristiques et les autres dépenses.

2016-2017

# Ministère du Tourisme

## Étude des crédits

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

### QUESTION 04

Recettes touristiques engendrées par l'industrie touristique québécoise en 2015-2016. Fournir une ventilation par secteur.

---

---

## Question RP1-04    Sujet : Recettes touristiques – ventilation par secteur

---

---

Les recettes touristiques engendrées par l'industrie touristique québécoise en 2015-2016 ne sont pas disponibles, par conséquent, c'est la performance touristique de 2014 qui est présentée ci-dessous.

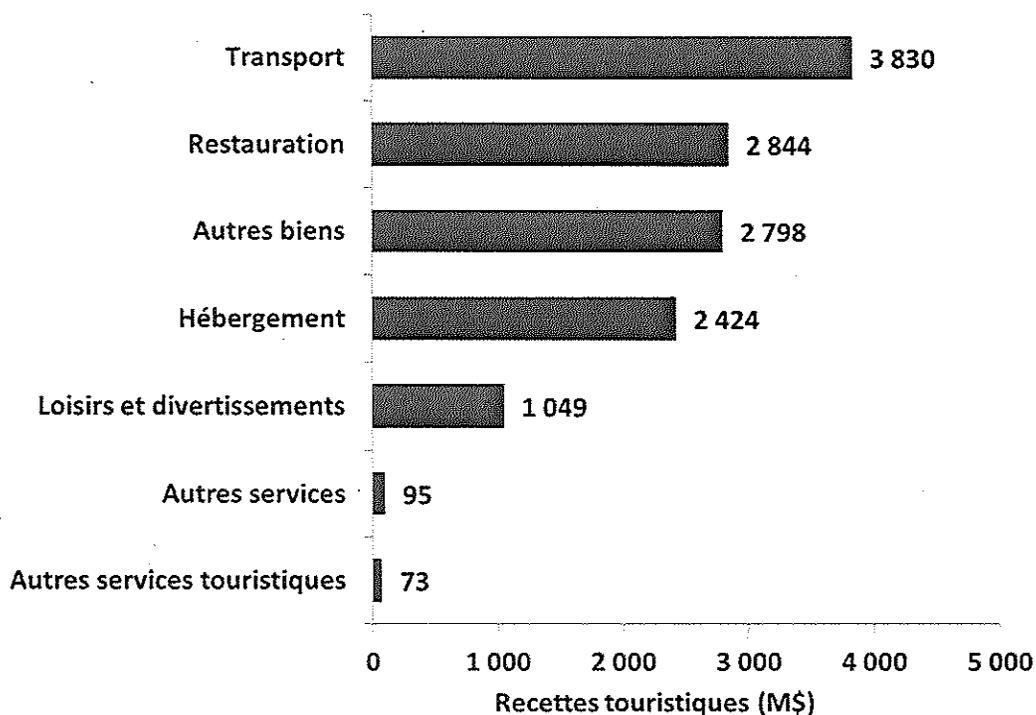
Les recettes touristiques engendrées par l'industrie touristique québécoise en 2014 ont représenté 13,1 G\$.

Ces recettes peuvent être désagrégées par principaux secteurs de l'industrie. Par ordre d'importance, on a donc le « Transport » qui occupe 29 % des recettes de l'industrie suivi de la « Restauration » (22 %).

Le secteur des « Autres biens » (produits d'épicerie, bières, vins et spiritueux achetés au détail, vêtements et chaussures, journaux, revues, livres, produits du tabac, bijoux, jeux et jouets) vient en troisième position avec 21 % des recettes touristiques en 2014.

Le secteur « Hébergement » compte pour 18 % tandis que les « Loisirs et divertissements » constitue le cinquième secteur en importance et représente 8 % des recettes touristiques de 2014.

### Recettes touristiques par grands secteurs du tourisme Québec, 2014



Sources : Enquête sur les voyages des résidents du Canada et Enquête sur les voyages internationaux, Statistique Canada.  
Compilation : Direction des politiques et de l'intelligence d'affaires, MTO.

# Ministère du Tourisme

## Étude des crédits

### Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

#### QUESTION 05

Dépenses de promotion touristique en 2015-2016, ventilation par dépense. Préciser :

- a) au Québec;
- b) au Canada;
- c) aux États-Unis (par région);
- d) marchés outre-mer (par pays);
- e) méthodes utilisées pour chacune de ces régions (TV, radio, journaux, Internet, etc.);
- f) les fournisseurs de ces services avec copie des ententes gré à gré et des contrats octroyés par soumission.

Question RP1-05    Sujet : Dépenses de promotion touristique

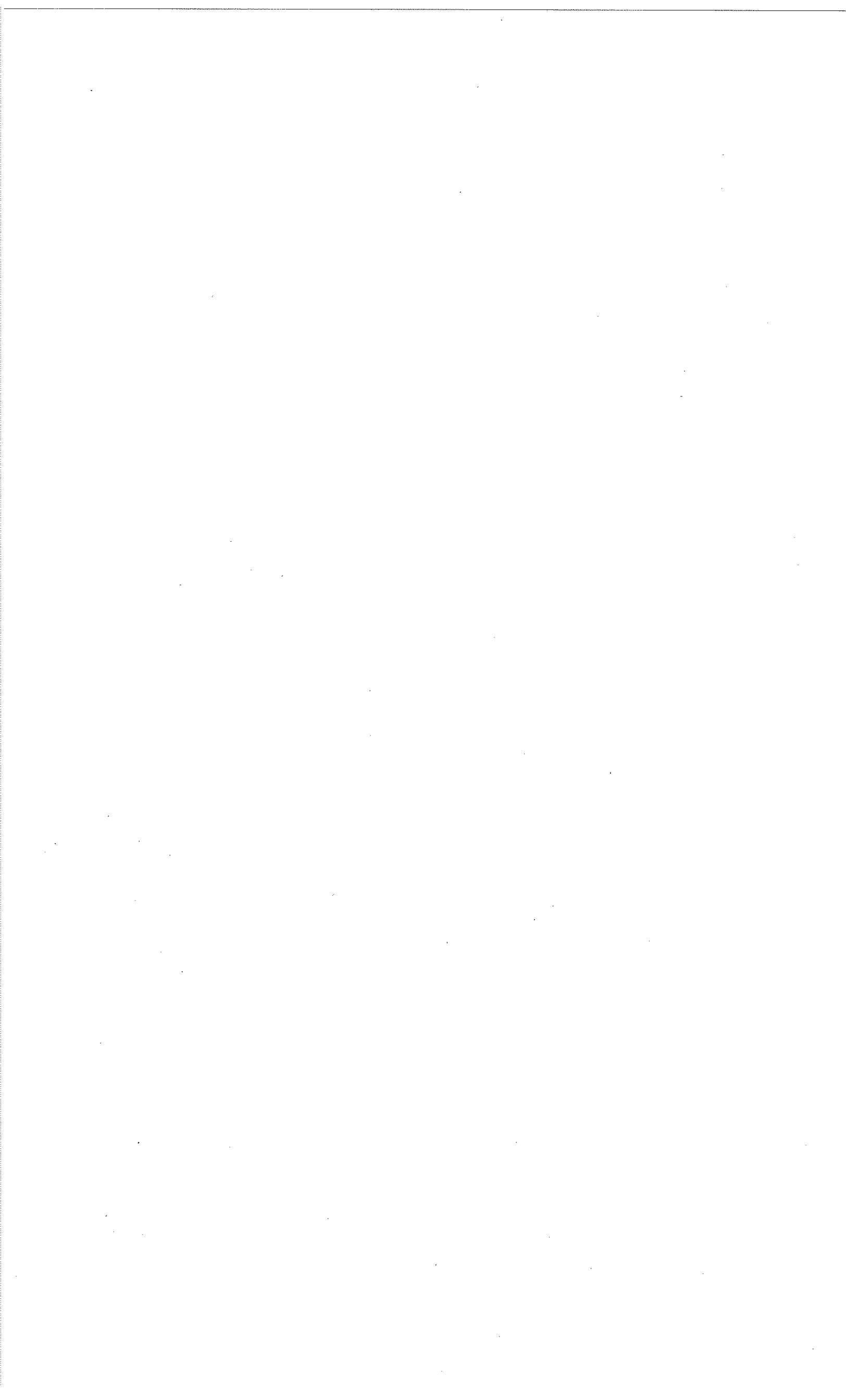
Marchés	Méthodes utilisées	Dépenses
Québec	Radio, imprimé, campagne de bannières web et d'amorces vidéo, publications Facebook, marketing de recherche	401 963 \$
Canada	Promotions sur le Web, relations de presse, promotions dans les journaux, les magazines et sur le Web, affichage dans les immeubles de Toronto	580 458 \$
États-Unis Atlantique-Centre (New York)	Relations de presse, diffusion de vidéos promotionnelles, placements promotionnels dans des magazines, les journaux et sur le Web	147 894 \$
États-Unis Atlantique-Centre-Ouest (Chicago)	Relations de presse	5 924 \$
États-Unis Côte Ouest	Relations de presse	3 241 \$
États-Unis Multi-territoire	Relations de presse, diffusion de vidéos promotionnelles, placements promotionnels dans des magazines, les journaux et sur le Web	1 537 218 \$
Nouvelle-Angleterre	Relations de presse	2 896 \$
Allemagne	Relations de presse, promotions dans les journaux, les magazines et sur le Web, diffusion de vidéos promotionnelles, bande-annonce au cinéma et à la télévision, affichage, brochures, formation en ligne	216 324 \$
Australie	Relations de presse, promotions dans les journaux, les magazines et sur le Web, diffusion de vidéos promotionnelles, bande-annonce au cinéma et à la télévision, affichage, brochures, formation en ligne	7 332 \$
Chine continentale	Relations de presse, promotions dans les journaux, les magazines et sur le Web, diffusion de vidéos promotionnelles, bande-annonce au cinéma et à la télévision, affichage, brochures, formation en ligne	782 768 \$
Corée du Sud	Relations de presse, promotions dans les journaux, les magazines et sur le Web, diffusion de vidéos promotionnelles, bande-annonce au cinéma et à la télévision, affichage, brochures, formation en ligne	12 945 \$
France et Belgique	Relations de presse, promotions dans les journaux, les magazines et sur le Web, diffusion de vidéos promotionnelles, bande-annonce au cinéma et à la télévision, affichage, brochures, formation en ligne	1 968 365 \$
Japon	Relations de presse, promotions dans les journaux, les magazines et sur le Web, diffusion de vidéos promotionnelles, bande-annonce au cinéma et à la télévision, affichage, brochures, formation en ligne	29 426 \$

---

**Question RP1-05    Sujet : Dépenses de promotion touristique**

---

<b>Marchés</b>	<b>Méthodes utilisées</b>	<b>Dépenses</b>
Royaume-Uni	Relations de presse, promotions dans les journaux, les magazines et sur le Web, diffusion de vidéos promotionnelles, bande-annonce au cinéma et à la télévision, affichage, brochures, formation en ligne	209 783 \$
Suisse	Relations de presse, promotions dans les journaux, les magazines et sur le Web, diffusion de vidéos promotionnelles, bande-annonce au cinéma et à la télévision, affichage, brochures, formation en ligne	32 737 \$
Brésil	Relations de presse, promotions dans les journaux, les magazines et sur le Web	5 872 \$
Mexique	Relations de presse, promotions dans les journaux, les magazines et sur le Web	337 129 \$
Multi-marchés	Relations de presse, promotion web, édition, photothèque, vidéothèque	1 558 591 \$



2016-2017

## Ministère du Tourisme

### Étude des crédits

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

#### QUESTION 06

Sommes engagées en 2015-2016 pour la campagne Québec Original et prévisions pour 2016-2017. Ventiler par medium (télé, radio, Web, imprimés, etc.), incluant une copie des contrats et des sous-contrats accordés à l'externe, s'il y a lieu.

---

---

Question RP1-06

Sujet : Campagne Québec Original

---

---

Télévision	Radio	Internet	Affichage	Imprimé
0 \$	155 968 \$	3 147 685 \$	135 124 \$	29 035 \$

2016-2017

# Ministère du Tourisme

## Étude des crédits

### Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

#### QUESTION 07

Crédits affectés à la représentation touristique du Québec à l'étranger, par pays, en 2015-2016, préciser :

- a) le nombre de points de service et leur localisation;
- b) le nom des fournisseurs de ces points de services incluant une copie des ententes de gré à gré et des contrats octroyés par soumission;
- c) copie des rapports fournis au ministère du Tourisme par ces fournisseurs;
- d) le nombre de personnes y œuvrant;
- e) les services offerts;
- f) les objectifs atteints.

---

---

## Question RP1-07    Sujet : Crédits affectés à la représentation touristique du Québec

---

---

Le MTO n'a pas de « points de services ». Il retient les services d'agences de publicité ou de relations publiques sur les marchés prioritaires, plus communément appelés « Bureau Destination Québec (BDQ) » et ce, afin d'y réaliser des activités de commercialisation, de relations de presse et de la représentation de la destination comme prévus aux plans annuels d'opération.

**a) et b) Les BDQ (les fournisseurs) :**

Le MTO n'a pas de « points de services ». Il retient les services d'agences de publicité ou de relations publiques sur les marchés prioritaires, plus communément appelés « Bureau Destination Québec (BDQ) » et ce, afin d'y réaliser des activités de commercialisation, de relations de presse et de la représentation de la destination comme prévus aux plans annuels d'opération.

Localisation des bureaux	Nom des agences	Effectifs dédiés au contrat avec le MTO
Toronto (Canada)	Vox International inc.	5
New York (États-Unis)	DQ Marketing and Public Relations Corporation	4
Paris (France)	Interface Tourism France	10
Beijing (Chine)	Travel Link Marketing Co. Ltd.	5

**c) Copie des rapports fournis au ministère du Tourisme par ces fournisseurs :**

Par mesure de protection de l'environnement et de développement durable, les copies des rapports pourront être transmises sur demande.

**d) Le nombre de personnes y œuvrant :**

Les firmes mettent à la disposition du ministère 24 personnes, toutes recrutées localement (en territoire). La Direction de la promotion et de la mise en marché du ministère du Tourisme (MTO) en poste à Montréal, supervise en continu les bureaux de ces équipes.

**e) Les services offerts :**

À titre de représentant du ministère du Tourisme du Québec sur les territoires visés, offrir notamment les services suivants :

- Suivre l'évolution du marché (les tendances de consommation, de planification de voyages, d'achat de produits touristiques, l'évolution du réseau de distribution, de la desserte aérienne et de la concurrence) afin de fournir au ministère une intelligence de marché susceptible d'orienter ses stratégies de promotion et de les rendre le plus adaptées et efficaces possibles;
- Conseiller le ministère sur les meilleurs moyens (publicité, édition, Internet promotionnel et promotions aux consommateurs, etc.) pour promouvoir le Québec et ses expériences touristiques sur le territoire visé;
- Proposer un plan de marketing original et approprié, spécifique au marché, qui se traduira dans un plan annuel des opérations selon les orientations fournies par la ministre et en conformité avec le budget alloué;
- Réaliser les activités prévues au plan des opérations;
- Assurer une présence régulière auprès de l'industrie touristique et des médias;

- Développer un réseau de partenaires fidèles à la destination sur les territoires visés afin de déployer des efforts de promotion de façon continue. Former et motiver ces partenaires pour la promotion de la destination;
- Proposer un plan médias qui définit les orientations retenues pour l'exercice en termes de choix des médias, d'angles de couverture et d'expériences touristiques, de nouveaux produits, de régions, de saisons en lien avec la stratégie marketing spécifique au marché, susceptibles d'avoir les meilleures retombées pour le Québec.

**f) Les objectifs atteints :**

- Obtention d'une visibilité internationale de la destination faisant en sorte que les touristes étrangers choisissent le Québec comme destination de vacances;
- Veille et intelligence de marché :
  - Amélioration de la connaissance du MTO et de ses partenaires de l'industrie sur les tendances et évolutions des marchés touristiques;
  - Information de qualité sur les marchés ciblés, leur évolution, les tendances afin que les stratégies du MTO soient adaptées à chaque marché et susceptibles d'avoir les meilleurs résultats.
- Proposition de nouvelles occasions d'affaires pour l'industrie touristique québécoise;
- Service-conseils de qualité et soutien aux partenaires de l'industrie dans les actions de commercialisation.



---

**Ministère du Tourisme**

**Étude des crédits**

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

**QUESTION 08**

Liste des montants versés aux associations touristiques régionales (ATR) en 2015-2016 et pour chacune des trois années précédentes.

---

---

## Question RP1-08    Sujet : Associations touristiques régionales

---

---

Les chiffres présentés dans ce tableau correspondent aux montants accordés.

<b>ATR</b>	<b>Montant alloué 2015-2016</b>
01- Îles-de-la-Madeleine	394 474 \$
02- Gaspésie	413 232 \$
03- Bas-Saint-Laurent	394 555 \$
04- Région de Québec	803 348 \$
05- Charlevoix	446 103 \$
06- Chaudière-Appalaches	415 425 \$
07- Mauricie	473 891 \$
08- Cantons-de-l'Est	462 014 \$
09- Montérégie	411 630 \$
10- Lanaudière	378 032 \$
11- Laurentides	495 118 \$
12- Montréal	1 063 733 \$
13- Outaouais	518 461 \$
14- Abitibi-Témiscamingue	404 707 \$
15- Saguenay-Lac-Saint-Jean	423 887 \$
16- Manicouagan	419 176 \$
17- Duplessis	384 211 \$
18- Baie-James	363 740 \$
19- Laval	368 294 \$
20- Centre-du-Québec	360 527 \$
21- Nunavik	314 213 \$
22- Eeyou Istchee	314 213 \$

2016-2017

# Ministère du Tourisme

## Étude des crédits

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

### QUESTION 09

Liste des montants versés aux associations touristiques sectorielles en 2015-2016 et pour chacune des trois années précédentes. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires et les montants reçus.

## Question RP1-09    Sujet : Associations touristiques sectorielles

Les données présentées dans les tableaux ci-dessous correspondent aux montants accordés :

ASSOCIATIONS TOURISTIQUES SECTORIELLES	2015-2016	
	Développement	Mise en marché
Agences réceptives et forfaitistes du Québec	38 351 \$	8 543 \$
Association québécoise des spas	73 288 \$	0 \$
Association de l'Agrotourisme et du Tourisme gourmand	115 243 \$	16 155 \$
Association des professionnels de congrès du Québec	56 299 \$	26 532 \$
Associations des hôteliers du Québec	19 329 \$	0 \$
Fédération des transporteurs par autobus du Québec	20 070 \$	5 468 \$
Association des stations de ski du Québec	155 102 \$	33 755 \$
Camping Québec	17 897 \$	0 \$
Association des terrains de golf du Québec	60 134 \$	0 \$
Association maritime du Québec	49 089 \$	16 375 \$
Aventure et Écotourisme Québec	173 498 \$	37 158 \$
Fédération des clubs de motoneigistes du Québec	40 907 \$	15 892 \$
Fédération des pourvoiries du Québec	78 082 \$	87 000 \$
Hôtellerie Champêtre	31 141 \$	0 \$
Société des attractions touristiques du Québec / Festivals et événements Québec	130 558 \$	91 000 \$
Société des musées québécois	126 557 \$	0 \$
Société du réseau Économusée	90 200 \$	19 436 \$
Tourisme autochtone Québec	124 256 \$	29 788 \$
<b>SOUS-TOTAL :</b>	<b>1 400 000 \$</b>	<b>387 102 \$</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>1 787 102 \$</b>	

2016-2017

# Ministère du Tourisme

## Étude des crédits

### Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

#### QUESTION 10

Concernant le Programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques, sommes allouées en 2015-2016 et pour les trois années précédentes. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants demandés et reçus, ainsi que la liste des demandes refusées, et ce, par volet. Ventiler par région. Préciser le nombre de demandes et les refus.

Question RP1-10    Sujet : Programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques

Nom de l'événement	Saison	Somme demandée*	Volet	Montant accordé 2015-2016
<b>ABITIBI-TÉMISCAMINGUE</b>				
Festival de musique émergente en Abitibi-Témiscamingue	É-A	50 000 \$	Volet 1	50 000 \$
Festival des guitares du monde en Abitibi-Témiscamingue	É-A	30 000 \$	Volet 1	20 000 \$
Festival d'humour de l'Abitibi-Témiscamingue	É-A	20 000 \$	Volet 2	0 \$
Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue	É-A	60 000 \$	Volet 1	45 000 \$
Festival forestier IGA Bilodeau de Senneterre	É-A	10 000 \$	Volet 2	10 000 \$
Festival western de Malartic	É-A	20 000 \$	Volet 2	0 \$
Foire du camionneur de Barraute	É-A	20 000 \$	Volet 1	15 000 \$
Foire gourmande de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est ontarien	É-A	45 000 \$	Volet 1	15 000 \$
Osisko en lumière, le Festival pyromusical en Abitibi-Témiscamingue	É-A	30 000 \$	Volet 1	0 \$
Rodéo du camion	É-A	75 000 \$	Volet 1	50 000 \$
Tour de l'Abitibi	É-A	25 000 \$	Volet 1	20 000 \$
<b>BAS-SAINT-LAURENT</b>				
Cartonfolies (Les)	É-A	10 000 \$	Volet 2	7 500 \$
Festi Jazz international de Rimouski	É-A	30 000 \$	Volet 1	22 500 \$
Festival country Saint-Antonin	É-A	20 000 \$	Volet 1	0 \$
Grandes Fêtes Telus (Grandes Fêtes du Saint-Laurent)	É-A	60 000 \$	Volet 1	40 000 \$
Le Tremplin, Festival de la chanson et de l'humour de Dégelis	É-A	15 000 \$	Volet 2	0 \$
Noël chez nous à Rivière-du-Loup	H-P	12 000 \$	Volet 2	7 000 \$
<b>CANTONS-DE-L'EST</b>				
Classique Pif Vacances Transat	É-A	30 000 \$	Volet 2	15 000 \$
Coupe Riders Sherbrooke 2016	H-P	50 000 \$	Volet 3	0 \$
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec et OFF Festival	É-A	85 000 \$	Volet 1	30 000 \$
Festival des traditions du monde de Sherbrooke	É-A	85 000 \$	Volet 1	40 000 \$

Question RP1-10    Sujet : Programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques

Nom de l'événement	Saison	Somme demandée*	Volet	Montant accordé 2015-2016
Festival international de la chanson de Granby	É-A	140 000 \$	Volet 1	55 000 \$
Festival Orford	É-A	50 000 \$	Volet 1	35 000 \$
Fête des vendanges Magog-Orford	É-A	50 000 \$	Volet 1	37 500 \$
Fête du chocolat de Bromont	É-A	20 000 \$	Volet 2	10 000 \$
Fête du Lac des Nations	É-A	100 000 \$	Volet 1	50 000 \$
Fête international du chocolat de Bromont	É-A	10 000 \$	Volet 2	0 \$
Grand Prix ski-doo de Valcourt	H-P		Volet 1	45 000 \$
International Bromont	É-A	150 000 \$	Volet 1	75 000 \$
Tournoi de hockey international Bantam de Granby	H-P	20 000 \$	Volet 2	0 \$
Traversée internationale du lac Mégantic	É-A	25 000 \$	Volet 1	20 000 \$
Traversée internationale du Lac Memphrémagog	É-A	60 000 \$	Volet 1	15 000 \$
<b>CENTRE-DU-QUÉBEC</b>				
Balade gourmande	É-A	10 000 \$	Volet 2	7 500 \$
Challenge 255	É-A	20 000 \$	Volet 1	20 000 \$
Festival des fromages fins de Victoriaville	É-A	30 000 \$	Volet 1	25 000 \$
Festival du cochon de Sainte-Perpétue	É-A	50 000 \$	Volet 1	25 000 \$
Festival international de musique actuelle de Victoriaville	É-A	35 000 \$	Volet 1	35 000 \$
Grand Defi de Victoriaville	É-A	15 000 \$	Volet 1	0 \$
Mondial des cultures de Drummondville	É-A	105 000 \$	Volet 1	105 000 \$
<b>CHARLEVOIX</b>				
Festival international du Domaine Forget	É-A	65 000 \$	Volet 1	45 000 \$
Rêves d'automne, Festival de peinture	É-A	15 000 \$	Volet 2	12 500 \$
<b>CHAUDIÈRE-APPALACHES</b>				
Carrefour mondial de l'accordéon	É-A	22 000 \$	Volet 1	20 000 \$
Festival Couleurs du monde	É-A	50 000 \$	Volet 2	0 \$

Question RP1-10    Sujet : Programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques

Nom de l'événement	Saison	Somme demandée*	Volet	Montant accordé 2015-2016
Festival Couleurs du monde	É-A	50 000 \$	Volet 3	0 \$
Festival de l'Oie blanche	É-A	20 000 \$	Volet 2	0 \$
Festival Promutuel de la relève de Thetford Mines	É-A	20 000 \$	Volet 2	10 000 \$
Festivent Ville de Lévis	É-A	300 000 \$	Volet 1	95 000 \$
Festivités western de Saint-Victor	É-A	30 000 \$	Volet 1	30 000 \$
Fête des chants de marins	É-A	10 000 \$	Volet 2	7 500 \$
Fête d'hiver de Saint-Jean-Port-Joli	H-P	10 000 \$	Volet 2	5 000 \$
<b>DUPLESSIS</b>				
Jamboree4x4Canada	É-A	15 000 \$	Volet 3	0 \$
<b>GASPÉSIE</b>				
Festival de sculptures d'art populaire de Saint-Ulric	É-A	6 000 \$	Volet 3	0 \$
Festival en chanson de Petite-Vallée	É-A	100 000 \$	Volet 1	75 000 \$
Festival Éole en musique	É-A	10 000 \$	Volet 2	0 \$
Festival international de jardins	É-A	45 000 \$	Volet 1	0 \$
Festival La Virée	É-A	15 000 \$	Volet 2	10 000 \$
Festival Musique du bout du monde	É-A	75 000 \$	Volet 1	45 000 \$
Festival Musique du bout du monde	É-A	50 000 \$	Volet 3	0 \$
<b>ÎLES-DE-LA-MADELEINE</b>				
Concours de châteaux de sable des Îles	É-A	15 000 \$	Volet 2	0 \$
Événements des Îles de la Madeleine (Saison des Îles)	É-A	40 000 \$	Volet 3	0 \$
<b>LANAUDIÈRE</b>				
Festi-Glace de la MRC Joliette	H-P	10 000 \$	Volet 2	5 000 \$
Festival Festi-Force Louis-Cyr	É-A	10 000 \$	Volet 2	0 \$
Festival international de Lanaudière	É-A	260 000 \$	Volet 1	210 000 \$
Festival Mémoire et Racines	É-A	10 000 \$	Volet 1	0 \$

Question RP1-10    Sujet : Programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques

Nom de l'événement	Saison	Somme demandée*	Volet	Montant accordé 2015-2016
Festival Rythmes et saveurs de Saint-Donat	É-A	40 000 \$	Volet 1	0 \$
<b>LAURENTIDES</b>				
Bands&Bières&BBQ (ancien nom Rythmes Tremblant)	É-A	30 000 \$	Volet 1	0 \$
Festi Jazz Mont-Tremblant	É-A	20 000 \$	Volet 2	7 500 \$
Festival de la Rouge / Les Gardiens du Patrimoine Archéologiques	É-A	60 000 \$	Volet 1	0 \$
Festival des arts de Saint-Sauveur	É-A	40 000 \$	Volet 1	35 000 \$
Festival international du blues de Tremblant	É-A	90 000 \$	Volet 1	0 \$
Fête de la musique de Tremblant	É-A	20 000 \$	Volet 1	0 \$
Subaru Ironman 70.3 Mont-Tremblant	É-A	100 000 \$	Volet 1	100 000 \$
Subaru Ironman Mont-Tremblant (ancien nom : Championnat Nord-américain Subaru Ironman Mont-Tremblant)	É-A	300 000 \$	Volet 1	200 000 \$
<b>LAVAL</b>				
Symposium de peinture de sculpture de Sainte-Rose	É-A	15 000 \$	Volet 2	0 \$
<b>MANICOUAGAN</b>				
Festival de la chanson de Tadoussac	É-A	55 000 \$	Volet 1	50 000 \$
Festivent Longue-Rive	É-A	10 000 \$	Volet 2	0 \$
<b>MAURICIE</b>				
Classique internationale de canots de la Mauricie	É-A	20 000 \$	Volet 2	7 500 \$
Classique internationale de canots de la Mauricie	É-A	20 000 \$	Volet 3	0 \$
Défis du Parc national de la Mauricie Shawinigan	É-A	7 500 \$	Volet 1	7 500 \$
Festival de la galette de sarrasin	É-A	75 000 \$	Volet 1	15 000 \$
Festival de la truite mouchetée de Saint-Alexis-des-Monts	É-A	15 000 \$	Volet 2	0 \$
Festival de pêche aux petits poissons des chenaux	H-P	36 500 \$	Volet 2	15 000 \$
Festival international de danse encore	É-A	50 000 \$	Volet 1	40 000 \$
Festival international de la poésie	É-A	100 000 \$	Volet 1	65 000 \$
Festival western de Saint-Tite	É-A	475 000 \$	Volet 1	300 000 \$

Question RP1-10    Sujet : Programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques

Nom de l'événement	Saison	Somme demandée*	Volet	Montant accordé 2015-2016
FestiVoix de Trois-Rivières	É-A	75 000 \$	Volet 1	75 000 \$
Grand Prix de Trois-Rivières	É-A	335 000 \$	Volet 1	235 000 \$
Trois-Rivières en Blues	É-A	15 000 \$	Volet 2	12 500 \$
<b>MONTÉRÉGIE</b>				
Expo de Saint-Hyacinthe	É-A	150 000 \$	Volet 1	110 000 \$
Festival de la gibelotte de Sorel-Tracy	É-A	100 000 \$	Volet 1	10 000 \$
Festival des couleurs de Rigaud	É-A	65 000 \$	Volet 2	0 \$
International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu	É-A	535 000 \$	Volet 1	535 000 \$
Régates de Valleyfield	É-A	150 000 \$	Volet 1	125 000 \$
Saint-Lambert en Fête	É-A	20 000 \$	Volet 2	0 \$
<b>MONTRÉAL</b>				
Coupe du monde féminine de la FIFA 2015	É-A	1 380 000 \$	Volet 4	250 000 \$
Coupe du monde UCI de Cyclo-Cross de Montréal 2015	É-A	75 000 \$	Volet 4	0 \$
Coupe Rogers présentée par Banque Nationale	É-A	800 000 \$	Volet 5	700 000 \$
Escales Improbables de Montréal	É-A	10 000 \$	Volet 2	7 500 \$
Festival Bach de Montréal	H-P	20 000 \$	Volet 1	0 \$
Festival Black & Blue de Montréal	É-A	70 000 \$	Volet 1	65 000 \$
Festival des films du monde	É-A	330 000 \$	Volet 5	0 \$
Festival du nouveau cinéma de Montréal	É-A	175 000 \$	Volet 1	115 000 \$
Festival Eurêka!	É-A	50 000 \$	Volet 1	35 000 \$
Festival Go vélo Montréal	É-A	200 000 \$	Volet 1	125 000 \$
Festival Heavy Montréal	É-A	150 000 \$	Volet 1	90 000 \$
Festival iF3 - Festival international du film de Freeski	É-A	15 000 \$	Volet 2	10 000 \$
Festival Igloofest	H-P		Volet 1	80 000 \$
Festival international de films Fantasia®	É-A	120 000 \$	Volet 1	60 000 \$

Question RP1-10    Sujet : Programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques

Nom de l'événement	Saison	Somme demandée*	Volet	Montant accordé 2015-2016
Festival international de jazz de Montréal	É-A	1 000 000 \$	Volet 1	1 000 000 \$
Festival international de musique pop Montréal	É-A	55 000 \$	Volet 1	45 000 \$
Festival international de percussions (FIP)	É-A	150 000 \$	Volet 1	50 000 \$
Festival international Nuits d'Afrique	É-A	100 000 \$	Volet 1	60 000 \$
Festival Juste pour rire	É-A	1 000 000 \$	Volet 1	1 000 000 \$
Festival Juste pour rire - Volet 3	É-A	25 000 \$	Volet 3	25 000 \$
Festival mode & design Montréal	É-A	100 000 \$	Volet 3	0 \$
Festival mode & design Montréal	É-A	0 \$	Volet 1	100 000 \$
Festival mondial de musique des femmes d'ici et d'ailleurs	É-A	171 146 \$	Volet 3	0 \$
Festival Montréal en Lumière	H-P	700 000 \$	Volet 1	500 000 \$
Festival Musique et Arts Osheaga	É-A	400 000 \$	Volet 1	280 000 \$
Festival Zoofest	É-A	150 000 \$	Volet 1	35 000 \$
Festival Zoofest	É-A	25 000 \$	Volet 3	0 \$
Fierté Montréal	É-A	80 000 \$	Volet 1	60 000 \$
FrancoFolies de Montréal (Les)	É-A	700 000 \$	Volet 1	550 000 \$
International des feux Loto-Québec (L')	É-A	425 000 \$	Volet 1	330 000 \$
Marathon Oasis de Montréal	É-A	50 000 \$	Volet 5	0 \$
Mode en folie	É-A	30 000 \$	Volet 2	0 \$
Mondial des Jeux	É-A	175 000 \$	Volet 3	0 \$
Montréal complètement cirque	É-A	300 000 \$	Volet 1	130 000 \$
Mutek	É-A	100 000 \$	Volet 1	75 000 \$
Noël 2015	H-P	50 000 \$	Volet 3	0 \$
Piknic Électronik	É-A	75 000 \$	Volet 1	35 000 \$
Présence autochtone	É-A	100 000 \$	Volet 1	50 000 \$
Rendez-vous du cinéma québécois	H-P	60 000 \$	Volet 1	60 000 \$

Question RP1-10    Sujet : Programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques

Nom de l'événement	Saison	Somme demandée*	Volet	Montant accordé 2015-2016
Semaine italienne de Montréal	É-A	50 000 \$	Volet 1	20 000 \$
<b>OUTAOUAIS</b>				
Amnesia Rockfest Petite-Nation	É-A	500 000 \$	Volet 1	65 000 \$
Bal de Neige - Domaine des flocons	H-P	50 000 \$	Volet 1	30 000 \$
Championnat mondial de chiens de traîneau sur terre battue à Bristol	H-P	21 000 \$	Volet 3	0 \$
Festival de montgolfières de Gatineau	É-A	350 000 \$	Volet 1	200 000 \$
Festival des cultures Molokai	É-A	20 000 \$	Volet 3	0 \$
Festival L'Outaouais en fête	É-A	80 000 \$	Volet 1	0 \$
Festival western Saint-André-Avellin rodéo professionnel	É-A	25 000 \$	Volet 1	0 \$
Gatineau Loppet	H-P	100 000 \$	Volet 1	0 \$
Grands Feux du Casino du Lac-Leamy	É-A	115 000 \$	Volet 1	65 000 \$
Tour de ski Canada 2016 - Gatineau	H-P	150 000 \$	Volet 4	85 000 \$
<b>QUÉBEC</b>				
Bella Baie 2015	É-A	50 000 \$	Volet 4	0 \$
Bordeaux fête le vin à Québec 2015	É-A	75 000 \$	Volet 1	35 000 \$
Carnaval de Québec	H-P	1 000 000 \$	Volet 1	650 000 \$
Carrefour international de théâtre de Québec	É-A	100 000 \$	Volet 1	80 000 \$
ComediHa ! Fest-Québec	É-A	500 000 \$	Volet 1	350 000 \$
Coupe Memorial MasterCard 2015	É-A	125 000 \$	Volet 4	125 000 \$
Festibièrre de Québec	É-A	25 000 \$	Volet 1	0 \$
Festival d'été de Québec	É-A	1 000 000 \$	Volet 1	1 000 000 \$
Festival Envol et Macadam	É-A	30 000 \$	Volet 1	15 000 \$
Fête Arc-en-ciel de Québec	É-A	10 000 \$	Volet 2	5 000 \$
Fêtes de la Nouvelle-France	É-A	200 000 \$	Volet 1	125 000 \$
Grands Feux Loto-Québec	É-A	250 000 \$	Volet 1	250 000 \$

Question RP1-10    Sujet : Programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques

Nom de l'événement	Saison	Somme demandée*	Volet	Montant accordé 2015-2016
Grands Prix cyclistes de Québec et de Montréal	É-A	230 000 \$	Volet 5	230 000 \$
Grands Prix cyclistes de Québec et de Montréal	É-A	200 000 \$	Volet 3	0 \$
Marathon SSQ Lévis-Québec	É-A	85 000 \$	Volet 1	55 000 \$
Pentathlon des neiges	H-P	30 000 \$	Volet 1	18 000 \$
Red Bull Crashed Ice 2015	H-P	200 000 \$	Volet 5	175 000 \$
Snowboard Jamboree - Coupe du monde FIS de snowboard de Québec et Stoneham	H-P		Volet 1	125 000 \$
Tour de ski Canada 2016 - Québec et Montréal	H-P	300 000 \$	Volet 4	220 000 \$
Tournoi international de hockey pee-wee de Québec	H-P	60 000 \$	Volet 1	50 000 \$
Vélirium - Festival international de vélo de montagne et Coupe du monde UCI du Mont-Sainte-Anne	É-A	100 000 \$	Volet 1	95 000 \$
<b>SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN</b>				
Festirame	É-A	25 000 \$	Volet 1	15 000 \$
Festival des bières du monde de Saguenay (FBM)	É-A	15 000 \$	Volet 1	0 \$
Festival du bleuet de Dolbeau-Mistassini	É-A	25 000 \$	Volet 1	0 \$
Festival du cowboy de Chambord	É-A	25 000 \$	Volet 2	0 \$
Festival international des arts de la marionnette à Saguenay	É-A	65 000 \$	Volet 1	30 000 \$
Festival international des rythmes du monde	É-A	75 000 \$	Volet 1	50 000 \$
Festival jazz et blues de Saguenay	H-P	25 000 \$	Volet 1	17 500 \$
Festival Saint-Honoré dans l'Veut	É-A	25 000 \$	Volet 1	12 500 \$
Jonquière en musique	É-A	50 000 \$	Volet 1	20 000 \$
Regard sur le court métrage au Saguenay	H-P	40 000 \$	Volet 1	30 000 \$
Traversée internationale du lac Saint-Jean	É-A	55 000 \$	Volet 1	45 000 \$

\*Les montants demandés sont indiqués uniquement pour les nouvelles demandes reçues puisque l'information est non applicable pour les événements bénéficiant d'ententes pluriannuelles.



2016-2017

## **Ministère du Tourisme**

### **Étude des crédits**

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

#### **QUESTION 11**

Concernant le Programme d'aide à la stratégie des croisières, sommes allouées en 2015-2016 et pour les trois années précédentes. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants reçus et une description du projet. Ventiler par région. Préciser le nombre de demandes reçues et les refus.

---

---

## Question RP1-11    Sujet : Programme d'aide à la stratégie des croisières

---

---

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2012, le ministère du Tourisme a traité 34 demandes d'aide financière au Programme d'aide à la stratégie des croisières :

- 18 projets ont reçus une aide financière pour un total de 5 551 395 \$ et des investissements de plus de 30 M\$ (dont 11 projets déposés avant le 1<sup>er</sup> avril 2012);
- 2 projets ont été refusés;
- 14 projets sont en analyse.

2016-2017

## Ministère du Tourisme

### Étude des crédits

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

#### QUESTION 12

Concernant le Programme de partenariats promotionnels sur les marchés hors Québec, sommes allouées en 2015-2016. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants reçus et une description du projet. Ventiler par région et par circonscription. Préciser le nombre de demandes reçues et les refus.

Question RP1-12

Sujet : Partenariat promotionnel

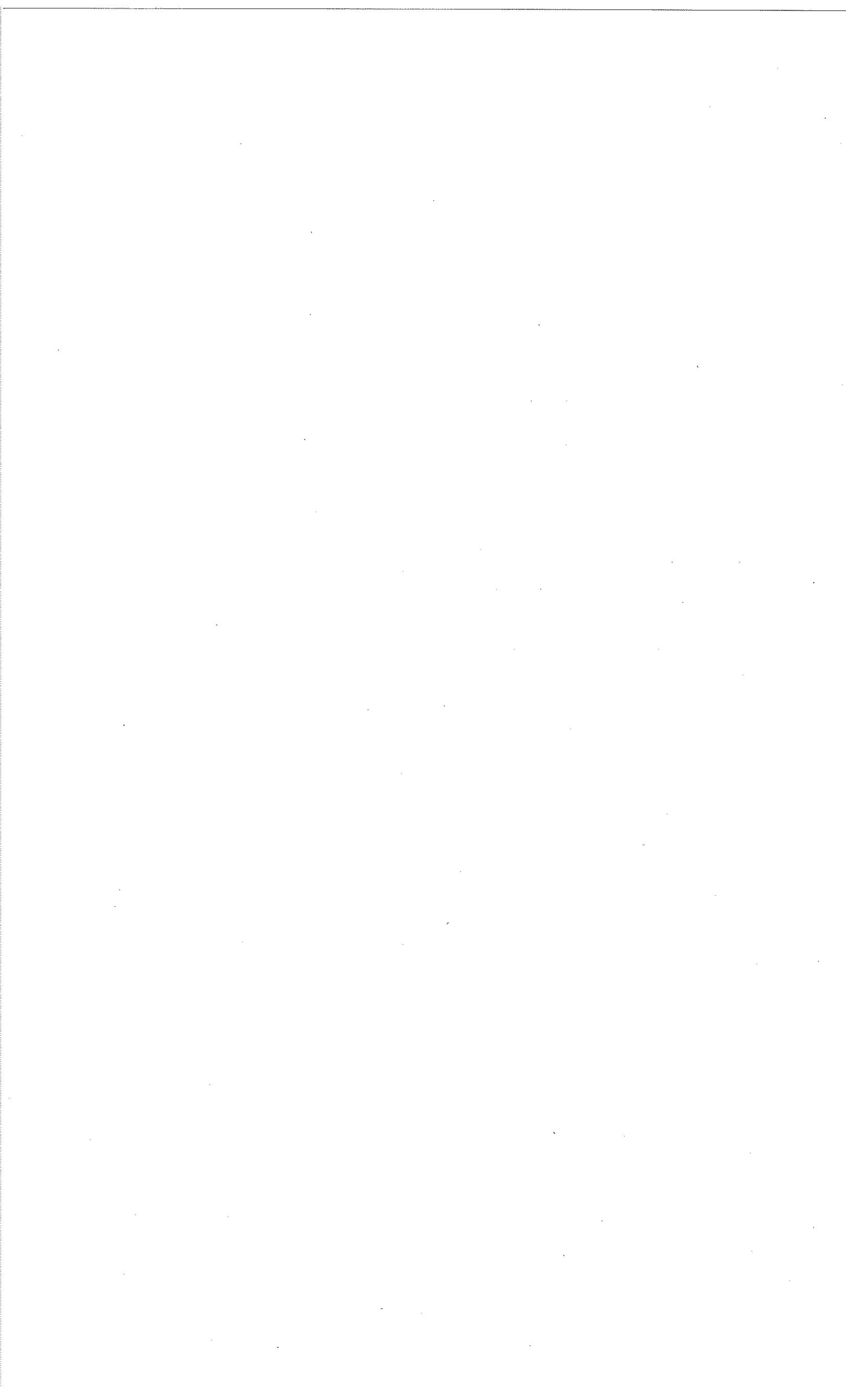
ACTIONS ET OUTILS DE PROMOTION ET COMMERCIALISATION

Région	Circonscription du bénéficiaire	Bénéficiaire	Nature du projet	Montant accordé
Montréal	Westmount-Saint-Louis	Tourisme Montréal	Campagne de promotion des croisières internationales auprès des agences de voyage et des consommateurs.	50 000 \$
Montréal	Hochelega-Maisonnette	Société des attractions touristiques du Québec	Campagne annuelle QuébecMusts 2015-2016 pour la promotion des « Must See Attractions et Events ».	60 000 \$
Capitale-Nationale	Vanier-Les Rivières	Fédération des pourvoies du Québec	Campagne promotionnelle chasse et pêche 2015-2016 pour la promotion des produits chasse et pêche en pourvoirie.	75 000 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Chicoutimi	Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean	Stratégie de développement et de mise en marché hors Québec du tourisme religieux et spirituel.	70 000 \$
Laval	Laval-des-Rapides	ATR associées du Québec	Campagne promotionnelle Motoneige 2015-2016 sur le marché canadien et des États-Unis.	100 000 \$
Laval	Laval-des-Rapides	ATR associées du Québec	Campagne promotionnelle Ski 2015-2016 sur le marché canadien et des États-Unis.	275 000 \$
Côte-Nord	René-Lévesque	Tourisme Côte-Nord/Manicouagan	Campagne COOP-Baleines 2015 visant la promotion du produit « baleines » ainsi que des régions touristiques de Manicouagan, de Charlevoix, du Bas-Saint-Laurent et le Parc marin du Saguenay/St-Laurent.	300 000 \$
Tremblant	Laurentides Labelle	Association de villégiature	Réalisation d'un plan marketing de la clientèle affaires (450 000 \$ sur 2 ans).	35 937 \$

Question RP1-12

Sujet : Partenariat promotionnel

Région	Circonscription du bénéficiaire	Bénéficiaire	Nature du projet	Montant accordé
Laval	Sainte-Rose	Aventure Écotourisme Québec	Accroître l'achalandage des microsites, effectuer divers placements média et acheter des mots clés sur le moteur de recherche de Google.	60 000 \$
Bas-Saint-Laurent	Rimouski	Association des croisières du Saint-Laurent	Activités de promotion/démarchage, coordination du déploiement de la politique d'accueil, gestion d'un programme coop de promotion avec les escales et d'un programme coop en matière de transport terrestre (887 875 \$ sur 3 ans)	275 000 \$
Montréal	Hochelega-Maisonneuve	Kéroul	Entente triennale 2015-2018 pour des activités de promotion, de formation, de recherche, de représentation et de commercialisation dans le cadre du tourisme accessible au Québec.	200 000 \$
Capitale-Nationale, Montréal	Taschereau, Saint-Jacques	America Line N.V.	Campagne promotionnelle pour accroître l'achalandage des croisiéristes sur le fleuve Saint-Laurent en été (575 000 \$ sur 3 ans).	300 000 \$



2016-2017

# Ministère du Tourisme

## Étude des crédits

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

### QUESTION 13

Pour chacune des six stratégies, tourisme maritime, tourisme au nord du 49<sup>e</sup> parallèle, tourisme hivernal, tourisme de nature et d'aventure, tourisme culturel et événementiel et tourisme d'affaires et de congrès, sommes allouées en 2015-2016 s'il y a lieu. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants reçus et une description du projet. Ventiler par région et par circonscription. Préciser le nombre de demandes reçues et les refus. Échéancier pour les nouvelles stratégies. Fournir les prévisions pour 2016-2017 pour chacune d'entre elles.

---

---

**Question RP1-13**    **Sujet : Sommes allouées pour chacune des six stratégies de tourisme**

---

---

Le ministère du Tourisme (MTO) a traité 53 demandes d'aide financière pour le **Programme Stratégie maritime – volet tourisme (PSMVT)** :

- 16 projets ont reçus une aide financière pour un total de 13 053 195 \$ et des investissements de plus de 62 M\$;
- 18 projets ont été refusés;
- 3 projets ont été retirés par le promoteur (dont 1 ayant reçu une annonce);
- 16 projets sont en analyse.

Le MTO a traité 27 demandes d'aide financière pour le programme **Aide au développement touristique au nord du 49<sup>e</sup> parallèle**,

- 13 projets ont reçus une aide financière pour un total de 1 970 918 \$ et des investissements de plus de 6,8 M\$ (au 30 mars 2016);
- 2 projets ont été refusés;
- 12 projets sont analyse.

En ce qui concerne les quatre autres stratégies, tourisme hivernal, tourisme de nature et d'aventure, tourisme culturel et événementiel et tourisme d'affaires et de congrès, aucun programme d'aide financière n'était dédié à ces stratégies en 2015-2016.

En 2016-2017, les prévisions s'avèrent similaires aux sommes allouées en 2015-2016.

2016-2017

## Ministère du Tourisme

### Étude des crédits

#### Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

#### QUESTION 14

Concernant le Crédit d'impôt remboursable favorisant la modernisation de l'offre d'hébergement touristique, sommes allouées en 2015-2016 et pour les trois années précédentes. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants demandés et reçus, ainsi que la liste des demandes refusées, et ce, par volet. Ventiler par région. Préciser le nombre de demandes reçues et les refus.

---

---

Question RP1-14    Sujet : Crédit d'impôt remboursable

---

---

Le crédit d'impôt remboursable favorisant la modernisation de l'offre d'hébergement touristique est sous la gouverne de Revenu Québec.

2016-2017

## Ministère du Tourisme

### Étude des crédits

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

#### QUESTION 15

Concernant le Fonds tourisme PME, sommes allouées en 2015-2016 et pour les trois années précédentes. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants demandés et reçus, ainsi que la liste des demandes refusées, et ce, par volet. Ventiler par région. Préciser le nombre de demandes reçues et les refus.

---

---

Question RP1-15    Sujet : Fonds tourisme PME

---

---

Le Fonds tourisme PME est géré par Filaction.

# Ministère du Tourisme

## Étude des crédits

### Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

#### QUESTION 16

Concernant le Programme d'aide stratégique aux projets touristiques, sommes allouées en 2015-2016. Donner, par région :

- a) la liste des bénéficiaires;
- b) une brève description des projets;
- c) le montant de l'aide accordée;
- d) le nombre de demandes reçues et les refus.

---

---

Question RP1-16    Sujet : Programme d'aide stratégique aux projets  
touristiques

---

---

Aucune.

2016-2017

## Ministère du Tourisme

### Étude des crédits

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

#### QUESTION 17

Concernant le Programme d'appui au développement des attraits touristiques, sommes allouées en 2015-2016. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants reçus et une description de chaque projet. Ventiler par région et par circonscription. Préciser le nombre de demandes reçues et les refus.

---

Question RP1-17    Sujet : Programme d'appui au développement des  
attraits touristiques

---

Le Programme d'appui au développement des attraits touristiques est administré par Investissement Québec, division Tourisme.

2016-2017

## Ministère du Tourisme

### Étude des crédits

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

#### QUESTION 18

Considérant que le gouvernement a investi plus de 1,7 M\$ dans le Fonds Tourisme PME depuis 2012 et qu'il fait partie intégrante du Plan de développement de l'industrie touristique 2002-2020, préciser les sommes allouées en 2015-2016 à ce Fonds. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires, les montants reçus et une description de chaque projet. Ventiler par région et par circonscription. Préciser le nombre de demandes reçues et les refus.

---

Question RP1-18    Sujet : Fonds tourisme PME

---

Le Fonds tourisme PME est géré par Filaction.

2016-2017

## Ministère du Tourisme

### Étude des crédits

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

#### QUESTION 19

Sommes engagées en 2015-2016 pour le site [bonjourquebec.com](http://bonjourquebec.com), les **applications mobiles** et le **système de réservation en ligne**; prévisions pour 2016-2017. Ventiler par dépense, incluant une copie des contrats accordés à l'externe, s'il y a lieu.

---

Question RP1-19    Sujet : Site bonjourquebec.com, applications mobiles et système de réservation en ligne

---

Sommes engagées en 2015-2016 pour le site QuebecOriginal.com (bonjourquebec.com), les applications mobiles et le système de réservation en ligne

Dépenses 2015-2016	Montant	Commentaires
SQGD*	3 417 628 \$	Infrastructure du SQGD, hébergement et maintenance des sites, dépenses en développement, notamment pour la plateforme de réservation en ligne et la refonte du système de gestion de contenu des sites Web
Refonte du site touristique officiel	100 659 \$	Optimisation technologique et applicatif du site touristique officiel du gouvernement du Québec <a href="http://www.quebecoriginal.com">www.quebecoriginal.com</a>
Rédaction, révision et traduction	42 836 \$	
Gestion du site web china.bonjourquebec.com	4 875 \$	
Production des brochures virtuelles	660 \$	

\*SQGD : Système québécois de gestion de la destination

# Ministère du Tourisme

## Étude des crédits

### Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

#### QUESTION 20

Liste de toutes les rencontres (table ronde, comité, rencontre bilatérale, etc.) effectuées dans le cadre de la stratégie touristique pour les régions situées au nord du 49<sup>e</sup> parallèle (travaux du Plan Nord), incluant :

- a) les organismes rencontrés;
- b) les dates;
- c) les ordres du jour;
- d) les procès-verbaux;
- e) une ventilation des dépenses sous la responsabilité du ministère du Tourisme du Québec;
- f) le bilan.

Question RP1-20    Sujet : Stratégie touristique pour les travaux du Plan Nord

<b>COMITÉ</b>	<b>Créneau Accord Tourisme nordique Nunavik</b>										
<b>MANDAT</b>	Présenter les programmes d'aide financière.										
<b>LISTE DES MEMBRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration régionale Kativik</li> <li>• Makivik</li> <li>• Association touristique du Nunavik</li> <li>• Fédération des coopératives du Nouveau-Québec</li> <li>• First Air</li> <li>• Parcs Nunavik</li> <li>• Pure Cobalt</li> <li>• Commission scolaire Kativik</li> <li>• Association des sociétés foncières du Nunavik</li> <li>• Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation</li> <li>• Agence de développement économique du Canada</li> <li>• Investissement Québec</li> <li>• Ministère du Tourisme</li> </ul>										
<b>DATE</b>	27 et 28 mai 2015										
<b>BUDGET DÉPENSÉ</b>	2 330,12 \$										
<b>MONTANT VENTILÉ</b>	<p>Montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :</p> <table style="margin-left: 40px; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Déplacement :</td> <td style="text-align: right;">1468,11 \$</td> </tr> <tr> <td>Hébergement :</td> <td style="text-align: right;">647,10 \$</td> </tr> <tr> <td>Repas :</td> <td style="text-align: right;">197,36 \$</td> </tr> <tr> <td>Autres :</td> <td style="text-align: right;">17,55 \$</td> </tr> <tr> <td style="border-top: 1px solid black;">Total :</td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">2 330,12 \$</td> </tr> </table>	Déplacement :	1468,11 \$	Hébergement :	647,10 \$	Repas :	197,36 \$	Autres :	17,55 \$	Total :	2 330,12 \$
Déplacement :	1468,11 \$										
Hébergement :	647,10 \$										
Repas :	197,36 \$										
Autres :	17,55 \$										
Total :	2 330,12 \$										
<b>RÉSULTATS ATTEINTS</b>	Les rencontres ont permis d'informer les participants sur les stratégies et les programmes existants.										

Question RP1-20    Sujet : Stratégie touristique pour les travaux du Plan Nord

<b>COMITÉ</b>	<b>Créneau Accord Tourisme nordique Nunavik</b>
<b>MANDAT</b>	Identifier les priorités de la stratégie et les prochaines étapes
<b>LISTE DES MEMBRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration régionale Kativik</li> <li>• Makivik</li> <li>• Association touristique du Nunavik</li> <li>• Fédération des coopératives du Nouveau-Québec</li> <li>• First Air</li> <li>• Parcs Nunavik</li> <li>• Pure Cobalt</li> <li>• Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation</li> <li>• Agence de développement économique du Canada</li> <li>•</li> </ul>
<b>DATE</b>	10 décembre 2015
<b>BUDGET DÉPENSÉ</b>	525\$ \$
<b>MONTANT VENTILÉ</b>	<p>Montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :</p> <p>Déplacement :            525 \$</p> <p>Hébergement :</p> <p>Repas :</p> <p>Autres :</p> <hr style="width: 20%; margin-left: 0;"/> <p>Total :                      525 \$</p>
<b>RÉSULTATS ATTEINTS</b>	Les rencontres ont permis d'identifier les priorités.

Question RP1-20    Sujet : Stratégie touristique pour les travaux du Plan Nord

<b>COMITÉ</b>	<b>Comité consultatif nord</b>
<b>MANDAT</b>	Faire un bilan
<b>LISTE DES MEMBRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administration régionale Kativik</li> <li>• Association touristique régionale Baie-James</li> <li>• Tourisme Nunavik</li> <li>• Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean</li> <li>• Aventure Écotourisme Québec</li> <li>• Tourisme autochtone Québec</li> <li>• Tourisme Eeyou Istchee</li> <li>• Fédération des pourvoies du Québec</li> <li>• Créneau Accord Tourisme nordique – Filière Nunavik</li> <li>• Créneau Accord Tourisme nordique – Filière Eeyou Istchee-Baie-James</li> <li>• Tourisme Côte-Nord</li> <li>• Ministère du Tourisme</li> </ul>
<b>DATE</b>	19 mai 2015
<b>BUDGET DÉPENSÉ</b>	243,10 \$
<b>MONTANT VENTILÉ</b>	<p>Montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres :</p> <p style="margin-left: 40px;">Déplacement :</p> <p style="margin-left: 40px;">Hébergement :</p> <p style="margin-left: 40px;">Repas :                    243,10 \$</p> <p style="margin-left: 40px;">Autres :                    \$</p> <hr style="width: 20%; margin-left: 40px;"/> <p style="margin-left: 40px;">Total :                    243,10 \$</p>
<b>RÉSULTATS ATTEINTS</b>	Partage du bilan.

Ordres du jour et procès-verbaux disponibles sur demande.

2016-2017

## Ministère du Tourisme

### Étude des crédits

#### Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

#### QUESTION 21

Liste des rencontres effectuées avec les partenaires de l'industrie touristique (comité, conseil, table sectorielle, etc.) en 2015-2016. Fournir :

- a) la liste des participants;
- b) les ordres du jour;
- c) les procès-verbaux;
- d) une ventilation des dépenses sous la responsabilité du ministère du Tourisme du Québec.

---

## Question RP1-21    Sujet : Rencontres

---

Liste des rencontres :

4 Séminaires Chine mode d'emploi  
Comité concertation navigation (CCN)  
Comité consultatif du Fonds Tourisme PME  
Comité Consultatif Nord  
Comité consultatif Stratégie maritime – volet tourisme  
Comité de recherche de la Commission canadienne du Tourisme  
Comité directeur pour l'élaboration de la stratégie nationale de l'accueil touristique  
Comité gourmand de Tourisme Montréal  
Comité interministériel de la Route Verte  
Comité provincial des lieux d'accueil et de renseignements touristiques  
Comité stratégique des croisières internationales (région de Québec)  
Comités associés au Forum des partenaires de la recherche en tourisme  
Conseil d'administration du Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT)  
Créneau Accord Tourisme d'aventure et écotourisme –Saguenay-Lac-Saint-Jean  
Créneau Accord Tourisme nordique Nunavik  
Forum des croisières internationales (région de Québec)  
Groupe de concertation sur l'agrotourisme et le tourisme gourmand au Québec  
Groupe de travail chargé de définir l'entité chargée de coordonner la mise en marché touristique du Québec  
Groupe de travail en tourisme issu du Sommet économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean  
Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur le marché américain  
Groupe de travail mixte Tourisme culturel et événementiel  
Groupe de travail mixte Tourisme de nature et d'aventure  
Groupe de travail sur le renouvellement de l'entente MTO-ATR  
Groupe de travail sur le renouvellement de l'entente MTO-ATS  
Parcours de formation nature et aventure du CQRHT  
Rencontre avec les associations touristiques régionales et les associations touristiques sectorielles portant sur les nouveaux Bureaux destination Québec  
Rencontre avec les associations touristiques régionales  
Rencontres avec des associations touristiques régionales sur le projet pilote de gestion des données  
Rencontre campagne été 2016  
Rencontre de présentation de la campagne France hiver 2015-2016  
Rencontre présentation des résultats de la campagne France hiver 2015-2016  
Renouvellement de la Politique culturelle du Québec  
Réseau des connaissances stratégiques en tourisme et ses sous-groupes de travail  
Réseau performance en tourisme destiné aux Associations touristiques sectorielles (ATS)  
Réseau performance en tourisme destiné aux entreprises touristiques  
Table sectorielle en agrotourisme et mise en marché de proximité (TAMMP) du MAPAQ  
Table stratégique d'échanges  
Table sur l'aide au développement économique  
Table sur l'aide au développement économique – Comité concertation

Pour ces rencontres, les dépenses ont totalisé 36 486 \$.

Les ordres du jour ainsi que les procès-verbaux seront rendus disponibles sur demande.

2016-2017

## **Ministère du Tourisme**

### **Étude des crédits**

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

#### QUESTION 22

Copie de chacune des plus récentes ententes-cadres avec les ATR. Fournir une ventilation des sommes allouées depuis la mise en œuvre de chaque entente-cadre et préciser :

- a) le nom de l'ATR avec qui le ministère a signé une entente particulière;
- b) le montant alloué dans le cadre de cette entente;
- c) la date de l'entente.

---

---

Question RP-22    Sujet : Ententes-cadres avec les ATR

---

---

ATR	Montant alloué 2015-2016
01- Îles-de-la-Madeleine	394 474 \$
02- Gaspésie	413 232 \$
03- Bas-Saint-Laurent	394 555 \$
04- Région de Québec	803 348 \$
05- Charlevoix	446 103 \$
06- Chaudière-Appalaches	415 425 \$
07- Mauricie	473 891 \$
08- Cantons-de-l'Est	462 014 \$
09- Montérégie	411 630 \$
10- Lanaudière	378 032 \$
11- Laurentides	495 118 \$
12- Montréal	1 063 733 \$
13- Outaouais	518 461 \$
14- Abitibi-Témiscamingue	404 707 \$
15- Saguenay-Lac-Saint-Jean	423 887 \$
16- Manicouagan	419 176 \$
17- Duplessis	384 211 \$
18- Baie-James	363 740 \$
19- Laval	368 294 \$
20- Centre-du-Québec	360 527 \$
21- Nunavik	314 213 \$
22- Eeyou Istchee	314 213 \$

L'ensemble des ententes a pris fin le 31 mars 2016.

**ENTENTE DE PARTENARIAT**

**ENTRE :**                    La **MINISTRE DU TOURISME**, pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant à la présente entente et ici représenté par xxxxxxxxxxxxxx, ministre,

ci-après désigné la « Ministre »;

**ET :**                         **XXXXXXXXXXXXX**, personne morale légalement constituée, ayant son siège au **XXXXXXXXXXXXX**, agissant à la présente entente et ici représentée par monsieur **XXXXXXXXXX**, **XXXXXXXX**, dûment autorisé aux fins des présentes,

ci-après désignée l'« ATR »;

ci-après collectivement désignées les « Parties ».

**PRÉAMBULE**

**ATTENDU QUE** la Ministre a pour mission de soutenir le développement et la promotion du tourisme au Québec en favorisant la concertation et le partenariat des intervenants associés à ce développement et à cette promotion, dans une perspective de création d'emplois, de prospérité économique et de développement durable;

**ATTENDU QUE** la Ministre élabore et coordonne la mise en œuvre des orientations et des stratégies nationales en matière de promotion, de développement de l'offre, d'accueil et d'information touristiques ainsi que, conjointement avec le ministère des Transports, de signalisation touristique;

**ATTENDU QUE** pour réaliser sa mission, la Ministre privilégie la concertation et le partenariat avec les autres ministères et organismes du gouvernement du Québec ayant une incidence sur l'industrie touristique ainsi qu'auprès des acteurs publics régionaux et supralocaux, des associations touristiques régionales et sectorielles;

**ATTENDU QUE** la Ministre reconnaît l'ATR comme son partenaire régional privilégié pour établir les priorités et les actions stratégiques en matière touristique sur son territoire, dans le respect de ses particularités et des orientations gouvernementales;

**ATTENDU QUE** l'ATR est appelée à exercer un leadership régional et à jouer un rôle de concertation des intervenants sur tout son territoire afin de favoriser une convergence des actions touristiques régionales et interrégionales et un arrimage de celles-ci avec les orientations la Ministre;

**ATTENDU QUE** 20 régions touristiques ont adhéré, par l'intermédiaire de leur ATR, faisant suite à l'accord majoritaire des établissements d'hébergement, à l'imposition de la taxe sur l'hébergement sur leur territoire et que, par conséquent, les ATR concernées administrent une entente liée à cette taxe;

**ATTENDU QUE** plusieurs ATR poursuivent le suivi des ententes de partenariat régional en tourisme;

**ATTENDU QUE** le gouvernement du Québec a lancé, en partenariat avec les ATR et l'industrie touristique, le Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020 (PDIT) lequel vise à faire du tourisme une industrie performante, innovante et durable qui exerce un effet de levier sur le développement économique du Québec;

**ATTENDU QUE** l'ATR intégrera, dans son plan de développement, les orientations gouvernementales en matière de développement touristique contenues dans le PDIT et les stratégies sectorielles et marketing afférentes;

---

## Question RP1-22    Sujet : Ententes-cadres avec les ATR

---

**ATTENDU QUE** les ATR, en tant d'interlocutrices privilégiées du gouvernement en matière de tourisme et d'acteurs socioéconomiques régionaux, participent aux conférences administratives régionales selon les modalités convenues dans l'Entente relative à la participation des Associations touristiques régionales aux conférences administratives régionales;

**ATTENDU QUE** l'ATR est un OBNL dûment enregistré selon la Loi sur les compagnies, partie 3 et que les membres de l'ATR sont majoritairement des entreprises privées et des organismes qui œuvrent dans les différents secteurs touristiques et que le conseil d'administration de l'ATR est composé d'administrateurs élus parmi ces membres par leurs pairs;

**ATTENDU QUE** les Parties ont convenu d'un cadre général de partenariat entre elles aux termes d'une démarche conjointe de réflexion;

**ATTENDU QUE** les ententes de partenariat 2014-2015 sont échues depuis le 31 mars 2015;

**ATTENDU QU'**il apparaît pertinent de poursuivre le soutien financier à l'ATR afin d'assurer la transition et qu'au terme de celle-ci, il y aura une nouvelle entente intégrant les orientations issues de la révision du modèle d'affaires et de gouvernance en tourisme;

**ATTENDU QUE** les Parties entendent respecter les orientations générales suivantes :

- prendre en compte la spécificité et les priorités de la région;
- privilégier la synergie des efforts et des investissements respectifs;
- suivre conjointement les résultats sur une base annuelle;
- convenir de la participation mutuelle à diverses initiatives mises de l'avant par l'une ou l'autre des Parties.

### **EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :**

#### **1. OBJECTIF DE L'ENTENTE**

Ces déclarations étant faites, la présente entente établit le cadre général du partenariat entre la Ministre et l'ATR. Elle précise les engagements des Parties, les modalités de mise en œuvre de l'entente 2015-2016 et d'autres dispositions afférentes.

#### **2. ENGAGEMENTS DE L'ATR**

L'ATR s'engage à :

##### **2.1 En matière de promotion et de mise en marché**

- 2.1.1 Promouvoir et commercialiser sa région au Québec (intra-Québec) en concertation avec les partenaires régionaux.
- 2.1.2 Favoriser la concertation interrégionale des actions et des investissements promotionnels.
- 2.1.3 Optimiser et favoriser la synergie des actions de promotion et des stratégies de positionnement sur les marchés hors Québec, notamment dans le cadre d'alliances avec d'autres partenaires, en cohérence avec les orientations de la Ministre.
- 2.1.4 Respecter et utiliser la signature touristique du Québec selon les modalités établies par le ministère du Tourisme dans toutes ses actions de promotion sur les marchés hors Québec.
- 2.1.5 Participer aux mécanismes de concertation mis en place par la Ministre afin d'assurer une meilleure synergie des actions promotionnelles sur les marchés hors Québec.
- 2.1.6 Partager avec le ministère du Tourisme, sous le sceau de la confidentialité, les résultats d'études ou sondages réalisés par l'ATR ou financés par celle-ci en partie ou en totalité et permettant une meilleure connaissance des marchés, des clientèles et de leurs besoins. Les parties conviendront des modalités de diffusion de ces études ou sondages, le cas échéant.

**2.2 En matière d'accueil, d'information et de signalisation touristiques**

- 2.2.1 Planifier, concerter et harmoniser les actions en matière d'accueil et de renseignements touristiques dans la région.
- 2.2.2 Produire et diffuser des outils d'information touristique régionale uniformes et renouvelés et associer la Ministre aux réflexions relatives à leur évolution.
- 2.2.3 Assurer la concertation régionale dans la mise en place des routes et des circuits touristiques, reconnaître ceux à signaler et en faire la promotion.
- 2.2.4 Appliquer les programmes de signalisation touristique du gouvernement du Québec en vigueur.
- 2.2.5 Respecter la Politique relative aux lieux d'accueil et de renseignements touristiques.

**2.3 En matière de développement de l'offre**

- 2.3.1 Assurer la concertation et la planification en matière de développement touristique régional et collaborer avec ses partenaires régionaux.
- 2.3.2 Contribuer à stimuler les investissements visant la consolidation et la diversification de l'offre touristique, afin que celle-ci soit attractive et performante.
- 2.3.3 Contribuer aux mécanismes de concertation et de collaboration avec la Ministre afin d'optimiser et de favoriser la synergie des actions.
- 2.3.4 Déposer son plan de développement aux MRC et à la CAR du territoire de référence de la région touristique aux fins d'harmonisation.

**2.4 Les conditions**

Ces conditions s'appliquent à l'ensemble des protocoles ratifiés entre l'ATR et la Ministre :

- 2.4.1 Utiliser et garder à jour pour la durée de la présente entente, les éléments suivants :
  - 2.4.1.1 un cadre de référence, approuvé par le conseil d'administration de l'ATR, pour l'octroi de contrat avec l'obligation d'aller en appel d'offres public ou sur invitation de trois (3) fournisseurs minimalement, pour tout contrat d'une valeur de 100 000 \$ et plus (excluant les taxes), à l'exception des contrats pour les placements médias;
  - 2.4.1.2 un cadre de référence, approuvé par le conseil d'administration ou le comité exécutif de l'ATR, pour les échelles de traitement des dirigeants (PDG, DG et VP), incluant la rémunération, les primes, les avantages sociaux et toute autre forme de rémunération;
  - 2.4.1.3 un cadre de référence pour les frais de déplacements, d'hébergement et de représentation, approuvé par le conseil d'administration ou le comité exécutif de l'ATR;
  - 2.4.1.4 un mécanisme de vérification/contrôle interne pour le remboursement des dépenses;
  - 2.4.1.5 un cadre de référence, approuvé par le conseil d'administration ou le comité exécutif de l'ATR, pour l'octroi des dons, des gratuités, des subventions et des commandites précisant, entre autres, les objectifs poursuivis, les organismes admissibles, les exclusions, les montants prévus et les modalités d'allocation;
  - 2.4.1.6 un cadre de gestion décisionnel comprenant un plan de délégation, approuvé par le conseil d'administration ou le comité exécutif de l'ATR.
- 2.4.2 Transmettre à la Ministre, à la fin de l'entente, une résolution du conseil d'administration ou du conseil exécutif de l'ATR attestant le respect de l'application de ces dispositions pour la période couverte par l'entente.
- 2.4.3 Transmettre à la Ministre tout changement apporté aux éléments énumérés à l'article 2.4.1.

---

## Question RP1-22    Sujet : Ententes-cadres avec les ATR

---

### 3. ENGAGEMENTS DE LA MINISTRE

3.1 La Ministre s'engage à fournir une aide financière à l'ATR pour assurer le respect de ses obligations.

3.2 Le montant de l'aide financière.

3.2.1 La Ministre versera à l'ATR une aide financière de XXXXX \$.

3.2.2 Le montant de l'aide financière est déterminé en fonction des critères de répartition régionale de l'enveloppe budgétaire de la Ministre inscrits à l'annexe A.

3.2.3 Les modalités de financement.

Cette aide financière sera versée selon les conditions suivantes :

3.2.3.1 Un montant de XXXX \$ sera versé à l'ATR dans les meilleurs délais suivant la réception de deux copies du protocole d'entente 2015-2016 dûment signées.

3.2.3.2 Un montant de XXXX \$ sera versé à l'ATR dans les meilleurs délais suivant le dépôt de la planification pluriannuelle couvrant l'année 2015-2016 approuvée par la Ministre, du plan d'action annuel en matière de promotion et d'une résolution du conseil d'administration ou du conseil exécutif de l'ATR attestant du respect des dispositions (article 2.4.1) de l'entente de partenariat précédente (2014-2015) jusqu'au 31 mars 2015.

3.2.3.3 Un montant de XXXX \$ sera versé à l'ATR dans les meilleurs délais suivant la réception :

- des états financiers vérifiés au 31 mars 2015 signés par les administrateurs et du rapport annuel approuvés par la Ministre;
- d'un bilan de la performance touristique des interventions obtenue à partir des paramètres présentés à l'annexe B;
- la reddition de compte prévue à l'annexe C;

3.2.4 Les conditions

3.2.4.1 L'aide financière est conditionnelle à l'adoption par l'Assemblée nationale des crédits budgétaires nécessaires.

3.2.4.2 Le total des aides financières accordées par l'ensemble des ministères et organismes du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral pour la réalisation des responsabilités et engagements prévus à la présente ne pourra excéder 80 % des revenus totaux annuels de l'ATR. Ceci exclut les sommes reçues à des fins de projets spécifiques.

3.2.4.3 L'ATR doit assurer une participation financière minimale du milieu de 20 % de ses revenus totaux annuels, excluant les EPRT et les projets spéciaux. La contribution financière du milieu comprend les revenus provenant des municipalités, des CLD, des CRÉ, des MRC, des entreprises privées et des autres organismes régionaux, mais exclut les revenus provenant de la taxe sur l'hébergement.

3.2.4.4 L'ATR doit conserver les preuves des dépenses et des paiements, et autres pièces justificatives se rattachant à la présente entente, durant trois ans, après le dernier versement ou jusqu'au règlement des litiges et réclamations, s'il y a lieu, selon la plus tardive des deux dates, à moins d'obtenir une autorisation écrite de la Ministre;

3.2.4.5 L'utilisation de l'aide financière accordée en vertu de la présente entente est sujette à vérification par la Ministre ou toute personne désignée par elle afin d'assurer une saine gestion des fonds publics. À cette fin, l'ATR autorise

cette personne à prendre librement connaissance, au bureau de l'ATR, de tous les dossiers, documents et registres qu'elle juge utiles à cette vérification.

### 3.3 Soutien professionnel et technique aux ATR

3.3.1 La Ministre conviendra annuellement avec l'ATR du soutien professionnel et technique pouvant lui être apporté pour assumer les responsabilités reconnues par la présente entente.

3.4 Favoriser le partage avec l'ATR des résultats d'études ou sondages réalisés par le ministère du Tourisme ou financés par ce dernier en partie ou en totalité et permettant une meilleure connaissance des marchés, des clientèles et de leurs besoins.

## LES AUTRES DISPOSITIONS

### 4. DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente s'échelonne sur une période d'une année. Malgré la date de signature, elle est réputée être en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015, et cessera d'avoir effet au plus tard le 31 mars 2016.

### 5. VISIBILITÉ

5.1. L'ATR s'engage à informer la Ministre dix jours ouvrables avant toute annonce ou inauguration officielle prévue découlant de la présente entente et à collaborer pour assurer la visibilité de la Ministre.

5.2. L'ATR doit véhiculer la signature touristique du Québec dans l'ensemble de ses messages publicitaires et de ses documents promotionnels pour renforcer le positionnement du Québec comme destination touristique.

5.3. L'ATR s'engage à insérer sur son site Internet la signature institutionnelle du ministère du Tourisme en créant un hyperlien vers [bonjourquebec.com](http://bonjourquebec.com).

5.4. L'ATR s'engage, dans toutes ses actions écrites ou visuelles à caractère public, à mentionner le soutien financier de la Ministre.

### 6. MODIFICATIONS

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'un avenant signé par les Parties. Cette résolution fera partie intégrante de la présente entente et entrera en vigueur à la date convenue par les Parties.

### 7. CESSION

Les droits et obligations prévus à la présente convention ne peuvent être cédés, vendus ou transportés, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite et préalable de la Ministre.

### 8. DÉFAUT

8.1. Dans l'éventualité où la Ministre constate une situation de défaut, elle conviendra avec l'ATR d'un règlement afin de remédier au défaut constaté.

8.2. L'ATR est en défaut lorsqu'elle ne remplit pas l'une ou l'autre des obligations qui lui incombent en vertu de la présente entente; fait à la Ministre une fausse déclaration, lui donne des renseignements trompeurs ou erronés ou qu'elle fait de fausses représentations; cesse ses opérations de quelque façon que ce soit.

8.3. Si l'ATR ne remédie pas au défaut dans un délai raisonnable prescrit par la Ministre, cette dernière pourrait décider de refuser d'accorder un ou des versements, de les accorder en partie,

---

---

## Question RP1-22    Sujet : Ententes-cadres avec les ATR

---

---

de réclamer le remboursement total ou partiel du montant de l'aide financière alors versée ou de résilier la présente entente.

### 9. REPRÉSENTANTS

9.1. La Ministre, aux fins de l'application du présent protocole, désigne monsieur Steeve Martel, directeur des interventions stratégiques en tourisme, pour la représenter. Si un remplacement était rendu nécessaire, la Ministre y pourvoirait et en aviserait l'ATR dans les meilleurs délais.

9.2. De même, l'ATR désigne XXXXXXXXXXXX, pour la représenter. Si un remplacement était rendu nécessaire, l'ATR y pourvoirait et en aviserait la Ministre dans les meilleurs délais.

### 10. COMMUNICATIONS

10.1. La Ministre informera l'ATR des dossiers qui la concernent (tournée ministérielle, annonce de projets, consultation régionale, visite de journalistes, etc.). Inversement, l'ATR informera la Ministre des dossiers qui la concernent (projets d'investissements, annonces, activités majeures, etc.).

10.2. Les avis, demandes, rapports et autres communications prévus à la présente entente doivent être faits par écrit et être expédiés à leur adresse respective visée ci-après, par la poste, sous pli recommandé ou certifié, par courrier électronique avec confirmation de lecture, par télécopieur ou par messenger. Ils seront présumés avoir été reçus la journée même s'ils sont transmis par courrier électronique, télécopieur ou messenger, et le deuxième jour ouvrable suivant leur envoi s'ils le sont par la poste.

#### Pour la Ministre :

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

Direction des interventions stratégiques en tourisme  
Ministère du Tourisme  
900, boulevard René-Lévesque Est, bureau 400  
Québec (Québec) G1R 2B5

Téléphone :  
Télécopieur :  
Courriel :

#### Pour l'ATR :

XXXXXX  
XXXXXXXX

Téléphone :  
Télécopieur :  
Courriel :



ANNEXE A

**Critères de répartition régionale de l'enveloppe budgétaire de la Ministre**

D'une part, les indices suivants ont servi à répartir l'enveloppe budgétaire de la Ministre entre les régions :

▪ **65 % : Importance Québec**

*Importance relative des dépenses des visiteurs pour la période 2011-2012 : valeur moyenne pour la période 2011-2012 des dépenses des visiteurs dans la région sur la moyenne des dépenses totales des visiteurs aux Québec (75 %).*

*Importance relative des unités d'hébergement occupées pour la période 2011-2012 : rapport entre les unités occupées quotidiennement dans la région sur les unités occupées quotidiennement au Québec (25 %).*

▪ **15 % : Importance hors Québec**

*Importance relative des visiteurs hors Québec : rapport entre le nombre de visiteurs hors Québec dans la région et le nombre total de visiteurs hors Québec au Québec (50 %).*

*Importance régionale des visiteurs hors Québec : rapport entre le nombre de visiteurs hors Québec dans la région et le nombre total de visiteurs dans la région touristique (50 %).*

▪ **5 % : Indice de touristicité**

*Indice basé sur le rapport entre le nombre d'unités disponibles dans les établissements d'hébergement de la région touristique et le nombre d'habitants de cette même région touristique (Fonction hôtelière). Ce type d'indicateur est fréquemment utilisé en France et on le reconnaît généralement comme l'indice de touristicité.*

▪ **5 % : Critères géographiques**

*Distance moyenne entre le siège social de l'ATR et les établissements hôteliers de la région touristique (70 %).*

*Distance qui sépare le siège social de l'ATR des centres administratifs du ministère du Tourisme de Québec et de Montréal (30 %).*

▪ **10 % : Contribution régionale**

*Indice basé sur le rapport entre la contribution financière régionale privée, municipale, MRC, CRÉ, CLD et autres, et les autres revenus (75 %).*

*Indice basé sur le rapport entre les dépenses en développement de l'offre sur les dépenses totales de l'ATR (25 %).*

**ANNEXE B**

**Paramètres descriptifs du bilan de la performance touristique**

Le ministère du Tourisme a mis à jour, sur la base des dernières données disponibles, les résultats régionaux eu égard à :

- l'importance relative des dépenses des visiteurs pour la période 2013;
- l'importance relative des unités d'hébergement occupées pour la période 2012-2013-2014;
- l'importance relative des visiteurs hors Québec pour la période 2013;
- l'importance régionale des visiteurs hors Québec pour la période 2013;
- la contribution financière régionale privée, municipale, MRC, CRÉ, CLD et autres, et les autres revenus pour 2013-2014;
- au rapport entre les dépenses en développement de l'offre sur les dépenses totales de l'ATR pour 2013-2014.

L'ATR devra donc commenter les résultats ainsi obtenus par cette mise à jour.

**ANNEXE C**

La reddition de comptes comprend les outils de gestion accessibles à l'adresse suivante :  
[www.tourisme.gouv.qc.ca/atr](http://www.tourisme.gouv.qc.ca/atr)

**LE CODE D'ACCÈS EST :**

**LES OUTILS SONT :**

- **LE GUIDE D'INSTRUCTION POUR LA REDDITION DE COMPTES À L'ATTENTION DES ATR POUR LES ÉTATS RÉELS;**
  
- **LE RAPPORT RÉEL** (fichier Excel) correspondant à la clause 3.2.3.3 de la présente entente.

2016-2017

## Ministère du Tourisme Étude des crédits

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

### QUESTION 23

Identification de tous les contrats octroyés sans appel d'offres en 2015-2016 par la Société du Palais des congrès de Montréal, en indiquant le montant de chacun des contrats, la date d'octroi, le bénéficiaire et la justification du mode d'octroi.

## Question RP1-23

## Sujet : Société du Palais des congrès de Montréal

CONTRAT	MONTANT	DATE D'OCTROI	BÉNÉFICIAIRE	JUSTIFICATION DU MODE D'OCTROI
Enregistrement du site web 5148686677.com	60,00 \$	18-06-2015	Rapidenet.ca	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Service de recouvrement	199,00 \$	13-06-2015	RMS	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Backup Exect 1 serveur	230,00 \$	23-03-2016	Hypertec	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Entretien logiciel Planetpress	300,00 \$	14-10-2015	Formplus Inc.	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Entretien préventif des horodateurs	585,00 \$	01-02-2016	Techni-Max	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Support et entretien logiciel Antidote HD	600,00 \$	01-04-2015	Druide	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Entretien compteurs de billets	705,92 \$	02-10-2015	Entreprise Yvon	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Support logiciel boîtes vocales	855,50 \$	06-11-2015	TC Telecom	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Airwatch	873,50 \$	24-11-2015	Insight	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Location bouteilles gaz propane	882,72 \$	15-12-2015	Linde Canada	Gré à gré Sous le seuil des 25 000 \$
Support technique logiciel de stationnement	900,00 \$	15-10-2015	Groupe CDS	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Entretien des extincteurs	942,50 \$	09-07-2015	Viking	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Services de conférences	960,00 \$	18-09-2015	Conference Dialogue	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Location unité d'oxygène	1 125,00 \$	01-03-2016	Servoxy	Gré à gré Sous le seuil des 25 000 \$
Inspection visuelle annuelle des équipements au toit	1 200,00 \$	29-04-2015	FIX Système Inc.	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$

## Question RP1-23

## Sujet : Société du Palais des congrès de Montréal

CONTRAT	MONTANT	DATE D'OCTROI	BÉNÉFICIAIRE	JUSTIFICATION DU MODE D'OCTROI
Lignes d'urgence	1 560,00 \$	21-01-2016	Telus Québec Inc.	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Hébergement des vidéos pour la visite virtuelle 360 degrés	1 644,00 \$	01-09-2015	KromosDesign	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Entretien portes piétonnières	1 785,37 \$	10-07-2015	Stanley	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Service de câblodistribution	1 882,20 \$	26-10-2015	Vidéotron Ltée	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Certificat wildcard SSSL	1 972,20 \$	28-01-2016	DigiCert Inc.	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Entretien équipement de stationnement	2 372,88 \$	01-12-2015	Electromega	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Support logiciel NetDC	2 475,00 \$	12-11-2015	Lamur	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Entretien logiciel Citrix Presentation Server Enterprise	2 484,42 \$	29-03-2016	Citrix Systems	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Animation durant le Gala des Ambassadeurs	2 500,00 \$	27-11-2015	Ève-Marie Lortie	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Revue de presse	2 519,55 \$	01-04-2015	CSPQ	CSPQ Sous le seuil des 100 000 \$
Droits de reproduction	2 558,40 \$	01-04-2015	Copibec	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Entretien logiciel sondage satisfaction à la clientèle	2 640,00 \$	09-03-2016	Acquiro Systems	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Transport des valeurs	2 749,44 \$	10-03-2016	Garda	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$

## Question RP1-23

## Sujet : Société du Palais des congrès de Montréal

CONTRAT	MONTANT	DATE D'OCTROI	BÉNÉFICIAIRE	JUSTIFICATION DU MODE D'OCTROI
Support du système de jalonement dynamique	2 858,40 \$	01-04-2015	Ville de Montréal	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Entretien des portes de garage	3 140,00 \$	16-04-2015	Les Services de portes Canada	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Entretien des détecteurs CO <sub>2</sub>	3 437,50 \$	22-01-2016	RG Technilab	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Service anti-pourriels	3 989,16 \$	30-11-2015	Zerospam	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Redevances (permis) pour appareils de levage	4 078,50 \$	18-12-2015	Régie du bâtiment du Québec	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Entretien logiciel SAP	4 180,00 \$	18-12-2015	SAP Canada	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Préparation plans et devis pour remplacement de porte à enroulement	4 400,00 \$	05-02-2016	JBC Architectes	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Entretien extincteurs des cuisines	4 428,00 \$	30-06-2015	Safety First	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Licence et analyse Média (presse électronique)	4 500,00 \$	08-01-2016	Meltwater News Canada Inc.	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Entretien logiciels C2 (8 licences)	4 639,64 \$	01-10-2015	C2 Innovations	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Support sur licences Maximo	4 711,00 \$	12-02-2016	IBM	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Licence Radio	4 775,00 \$	22-03-2016	Industrie Canada	Exclusif Sous le seuil des 100 000 \$
Entretien des chaudières au gaz naturel	4 815,00 \$	21-09-2015	Progaz D.M.N. Inc.	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$

## Question RP1-23

## Sujet : Société du Palais des congrès de Montréal

CONTRAT	MONTANT	DATE D'OCTROI	BÉNÉFICIAIRE	JUSTIFICATION DU MODE D'OCTROI
Contrôle parasitaire	4 944,00 \$	19-11-2015	Cannon Hygiène	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Amélioration du sondage de satisfaction à la clientèle	5 200,00 \$	21-03-2016	Acquito Systems	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Service et entretien librairie de sauvegarde automatisée	5 266,01 \$	11-09-2015	Spectra Logic Corporation	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Maintenance et vigile site web	5 700,00 \$	01-04-2015	Idéali	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Entretien logiciel Softicket	6 450,00 \$	01-04-2015	Dator	Exclusif Sous le seuil des 100 000 \$
Programme d'aide aux employés	6 450,00 \$	02-04-2015	Morneau Shepell	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Vérification structurale de l'immeuble	6 500,00 \$	17-12-2015	Elema	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Lien fibre entre la Place des Arts et le Palais des congrès de Montréal	6 636,66 \$	13-11-2015	Fibrevoire	Gré à gré Biens sous le seuil des 25 000 \$
SMA Genetec pour sécurité	6 890,00 \$	25-09-2015	Panavidéo	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Entretien logiciel Symantec Backupexec	9 404,49 \$	31-03-2016	Hypertec	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Service d'envoi de courriels	9 600,00 \$	15-04-2015	Publipage	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Diffusion de communiqués de presse	12 000,00 \$	01-04-2015	CNW Telbec	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Quote-part nettoyage lien piétonnier commun SITQ-Centre de commerce mondial	12 945,48 \$	13-05-2015	SITQ	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$

Question RP1-23

Sujet : Société du Palais des congrès de Montréal

CONTRAT	MONTANT	DATE D'OCTROI	BÉNÉFICIAIRE	JUSTIFICATION DU MODE D'OCTROI
Licence et support pour solution Wi-Fi Flex IP	13 350,00 \$	16-02-2016	Freeman	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Planification, organisation et coordination d'événements	14 560,00 \$	03-07-2015	Tribu PCO Inc.	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Mise en place portail gouvernance	15 210,00 \$	24-02-2016	Réseau C.A.	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Installation d'un système de monitoring de charge sur un monte-charge	16 684,00 \$	16-10-2015	Kone	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Licence et support technique pour logiciel DABO	18 000,00 \$	01-06-2016	UCTRIX Inc.	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Entretien hottes des cuisines	19 100,00 \$	15-05-2015	Cadexair	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Modifications au logiciel RH	20 705,00 \$	15-09-2015	Tandem RH	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Entretien préventif UPS	21 213,47 \$	22-03-2016	Eaton	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$
Analyse, design, plans et devis, estimations en référence à la réfection d'un monte-charge	24 535,00 \$	08-04-2015	Exim	Gré à gré Sous le seuil des 100 000 \$

2016-2017

## **Ministère du Tourisme**

### **Étude des crédits**

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

#### **QUESTION 24**

Identification de tous les contrats octroyés sans appel d'offres en 2015-2016 par la Société du Centre des congrès de Québec, en indiquant le montant de chacun des contrats, la date d'octroi, le bénéficiaire et la justification du mode d'octroi.

---

---

**Question RP1-24    Sujet : Société du Centre des congrès de Québec**

---

---

<b>APEQ</b>	2015-09-28	800,00 \$	Gré à Gré
<b>Bright Business Media</b>	2015-08-25	13 315,84 \$	Gré à Gré
<b>Groupe Pages Jaunes</b>	2015-05-26	2 503,80 \$	Gré à Gré
<b>Groupe Pages Jaunes</b>	2015-11-03	2 654,40 \$	Gré à Gré
<b>ICCA The International Meetings Ass.</b>	2015-03-24	4 049,91 \$	Gré à Gré
<b>Ignite Magazine</b>	2015-07-02	5 400,00 \$	Gré à Gré
<b>Ignite Magazine</b>	2015-10-01	5 450,00 \$	Gré à Gré
<b>Journal Les Affaires</b>	2015-04-23	6 030,00 \$	Gré à Gré
<b>Journal.ca inc.</b>	2015-09-30	2 500,00 \$	Gré à Gré
<b>Le Devoir</b>	2015-10-08	8 600,00 \$	Gré à Gré
<b>Le Soleil</b>	2015-10-08	4 187,95 \$	Gré à Gré
<b>MediaEdge Publishing inc.</b>	2015-04-02	3 500,00 \$	Gré à Gré
<b>MediaEdge Publishing inc.</b>	2015-10-27	3 600,00 \$	Gré à Gré
<b>MediaEdge Publishing inc.</b>	2015-11-24	31 122,00 \$	Gré à Gré
<b>Meet and Travel Mag</b>	2015-06-02	4 915,25 \$	Gré à Gré
<b>Meet and Travel Mag</b>	2016-02-01	5 557,40 \$	Gré à Gré
<b>Multiview inc.</b>	2016-03-04	2 024,25 \$	Gré à Gré
<b>Naylor Canada inc.</b>	2015-04-27	2 079,50 \$	Gré à Gré
<b>Naylor Canada inc.</b>	2015-08-18	2 029,00 \$	Gré à Gré
<b>Naylor Canada inc.</b>	2015-08-21	1 599,50 \$	Gré à Gré
<b>Newcom Business Media inc.</b>	2015-09-17	2 274,00 \$	Gré à Gré
<b>Université Laval</b>	2015-11-12	5 400,00 \$	Gré à Gré
<b>Université Laval</b>	2015-11-25	6 050,00 \$	Gré à Gré

2016-2017

# Ministère du Tourisme

## Étude des crédits

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

### QUESTION 25

Identification de tous les contrats octroyés sans appel d'offres en 2015-2016 par la Régie des installations olympiques (RIO), en indiquant le montant de chacun des contrats, la date d'octroi, le bénéficiaire et la justification du mode d'octroi.

## Question RP1-25 Sujet : Contrats RIO

### Contrats octroyés sans appel d'offres (de gré à gré)

Nom du fournisseur	Date de commande	Description	Mode d'octroi	Montant du contrat \$
6055621 Canada Inc. - QAMS inc.	2015-10-27	Service de prise d'inventaire - Équipement de restauration	LCOP14	15 600
AGPI-Association des Gestionnaires des Parcs Immobiliers institutionnels	2015-10-06	Mandat pour amélioration des outils énergétiques	LCOP14	25 000
AGPI-Association des Gestionnaires des Parcs Immobiliers institutionnels	2015-10-06	Honoraires pour le programme d'intégration de concept à la réalisation du projet Entreprise de Services Éconergétiques (ESE)	LCOP14	40 000
Anita Mastrogiuseppe	2015-10-14	Contrat ouvert - formation conseillère en développement des marchés	LCOP14	2 450
Ascenseurs Laval inc.	2015-04-29	Entretien et réparation du funiculaire extérieur de la Tour	LCOP13.4	830 000
COGECO Diffusion Acquisitions inc.	2015-06-08	Acquisitions - 173 spots radio de 30 sec. à radio 98,5FM	LCOP14	14 040
Corporation Sun Media	2014-12-23	Publicité - 24H 2 parutions 1/3 page couleur	LCOP14	2 000
Création Choc inc.	2015-05-22	Régisseur principal à la programmation Esplanade	LCOP14	7 949
Création Choc inc.	2015-09-01	Honoraires direction de production concert OSM	LCOP14	4 012
Do.Co.Mo.Mo Québec	2014-11-27	Étude patrimoniale du Parc olympique	LCOP14	29 447
Globelite Travel Marketing inc.	2015-02-13	Publicité - The Travel Guides to Canada 1/2 page couleur	LCOP14	3 000
Grayline Coach Canada	2015-04-24	Publicité - Grayline 1 page couleur	LCOP14	3 000
Hôtels TV	2015-04-24	Diffusion d'un 30 sec. vidéo du 15 juin 2015 au 15 juin 2016	LCOP14	3 500
La Presse Itée	2015-05-06	Espaces publicitaires pour l'ouverture du Centre Sportif	LCOP14	7 230
L'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal Inc.	2015-02-03	Entente de partenariat 2015-2016 et espace publicitaire dans le guide et carte	LCOP 1	38 515
Macogep	2015-08-19	Honoraires - Gestion de risques - projet de réfection de la Tour	LCOP14	32 000
Manon McHugh	2015-05-22	Régisseur principal à la programmation Esplanade	LCOP13.4	142 146

Question RP1-25    Sujet : Contrats RIO

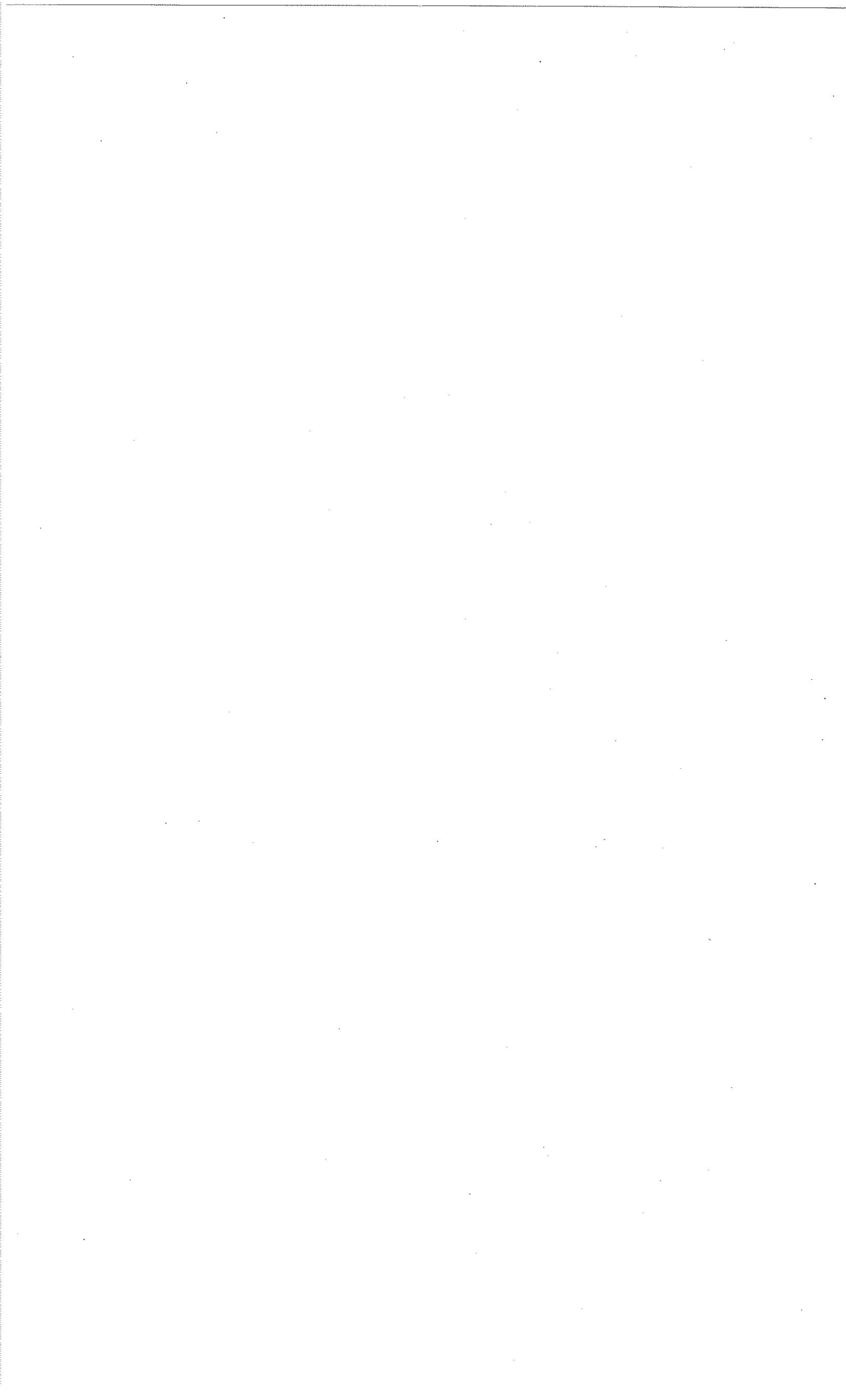
Nom du fournisseur	Date de commande	Description	Mode d'octroi	Montant du contrat \$
Marie-Andrée Johnson	2015-05-22	Régisseur à la programmation de l'Esplanade	LCOP14	89 537
Médias Transcontinental SENC	2014-12-23	Publicité - 3 hebdomas quartier 1 parution	LCOP14	2 194
Médias Transcontinental SENC	2015-06-03	Publicité - 3 hebdomas quartier 1 parution	LCOP14	2 194
Métromédia CMR Plus Inc.	2015-06-04	Location espace / temps pour 460 affiches voitures métro OSM & CSPO	LCOP14	24 140
Montacier International inc.	2015-02-18	Entretien et inspection de la toiture souple du Stade olympique	LCOP13.4	900 000
Montreal Families E-Newsletter	2015-02-09	Publicité - 1 page couleur avec partenaires Impact et StarCité	LCOP14	2 100
Publicité Mégapose Inc.	2015-05-28	Production - Affiches voitures métro	LCOP14	3 350
Quebecor Média Affichage	2015-08-10	Frais de publicité - Atribus, CSPO et Esplanade	LCOP14	25 278
Robert Perron Communications Inc.	2015-04-28	Location espace publicitaire 2 présentoirs dans Vieux-Montréal	LCOP14	3 500
Sarnet inc.	2015-10-26	Achat espace publicitaire Marions-nous Réceptions Est	LCOP14	3 745
Société de contrôle Johnson ltée	2014-11-26	Entretien des refroidisseurs de la centrale thermique	LCOP14	90 543
Société des attractions touristiques du Québec	2015-03-27	Espace publicitaire Guide vacances QC, quebecvacances.com et entente partenariat annuel	LCOP 1	8 604
Société en Commandite Transport de Valeurs Garda	2015-03-10	Service de transport d'argent, de chèques et valeurs par camion blindé	LCOP14	7 812
Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction	2015-10-28	Droits d'auteur - frais licence Copibec	LCOP14	4 018
Steve Flanagan inc.	2014-11-17	Stratégie et guide de gestion des communications en temps d'urgence pour le Parc olympique	LCOP14	20 000
Vidéotron ltée	2014-11-06	Service du câble Vidéotron	LCOP14	16 000
Ziegler Arno	2015-02-18	Honoraires professionnels / recherche partenariats et commandites	LCOP14	42 000

**Mode d'octroi de contrat :**

LCOP1 = Organisme public

LCOP13.4 = Appel d'offres ne servirait pas l'intérêt public

LCOP14 = Gré à gré



2016-2017

**Ministère du Tourisme**  
**Étude des crédits**

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

QUESTION 26

Copie des rapports financiers de la RIO pour les années 2015-2016 et pour les trois années précédentes.

---

---

Question RP1-26    Sujet : Rapports financiers RIO

---

---

Les états financiers au 31 octobre 2015 sont joints en annexe.

# LES ÉTATS FINANCIERS

## ANALYSE DES RÉSULTATS

-----

Le Parc olympique réalise un excédent de 7,5 millions de dollars pour l'exercice 2014-2015, ce qui représente une amélioration de 10,5 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat inclut un gain réalisé sur la disposition du terrain où se situe le cinéma StarCité Montréal (2 millions de dollars) ainsi qu'un revenu de réclamation de dommages lié à l'effondrement de la dalle de stationnement survenu en 2012 (3,4 millions de dollars).

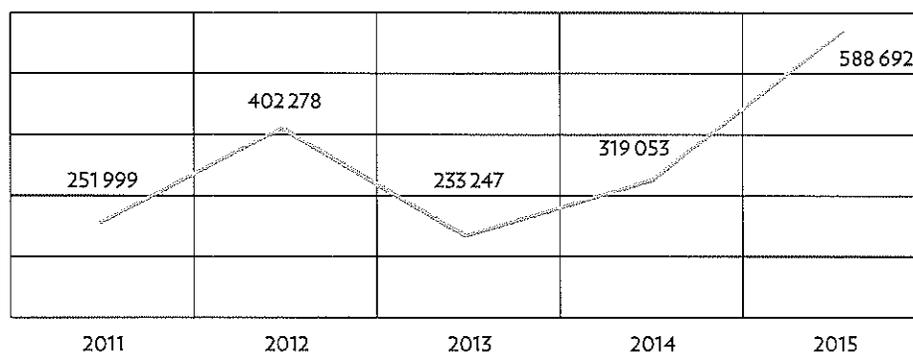
Hormis ces éléments exceptionnels, le Parc olympique a amélioré ses résultats de 5,6 millions de dollars.

(en millions de dollars)	2014-2015	2013-2014	Écart
<b>REVENUS</b>	58,3	46,4	11,9
<b>CHARGES</b>	50,8	49,4	1,4
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT)</b>	<b>7,5</b>	<b>(3,0)</b>	<b>10,5</b>
<b>Éléments exceptionnels</b>			
Revenus de réclamation nets	(3,4)	(0,5)	(2,9)
Gain net à la disposition d'immobilisation	(2,0)	0,0	(2,0)
<b>Sous-total</b>	<b>(5,4)</b>	<b>(0,5)</b>	<b>(4,9)</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DES OPÉRATIONS APRÈS ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS</b>	<b>2,1</b>	<b>(3,5)</b>	<b>5,6</b>

La tenue d'événements d'envergure au Stade a contribué de manière importante aux résultats d'opération (3,8 millions de dollars). La Coupe du monde de soccer féminine de la FIFA, les matchs de l'Impact en Ligue des champions, les concerts de AC/DC et One Direction ont généré une hausse de la fréquentation au Stade de près de 85 %, passant de 319 053 à 588 692 visiteurs par rapport à l'exercice précédent.

Globalement, les charges opérationnelles ont baissé, entre autres, en raison d'une diminution des coûts de l'énergie, des frais liés à l'entretien de la toiture et des charges administratives.

FRÉQUENTATION DU STADE (en nombre de visiteurs)

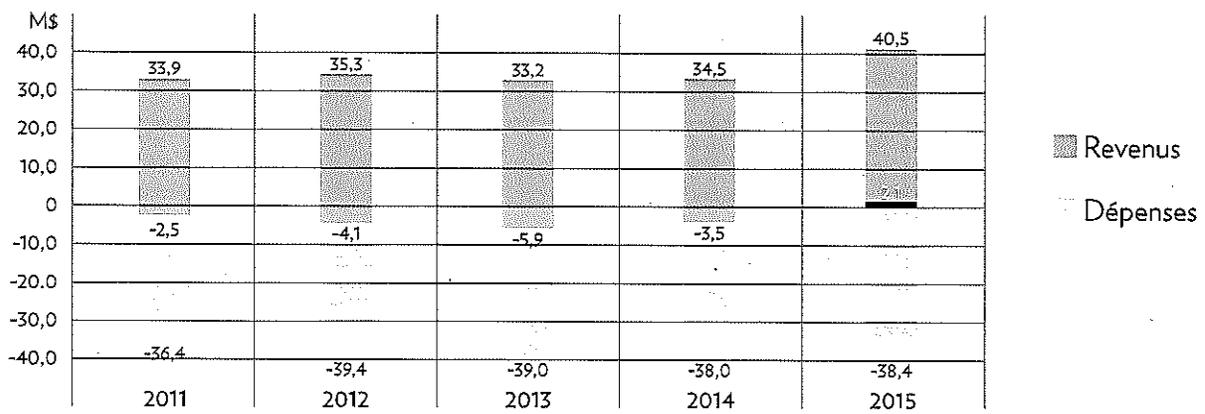


ÉTATS FINANCIERS

ANALYSE DES RÉSULTATS (SUITE)

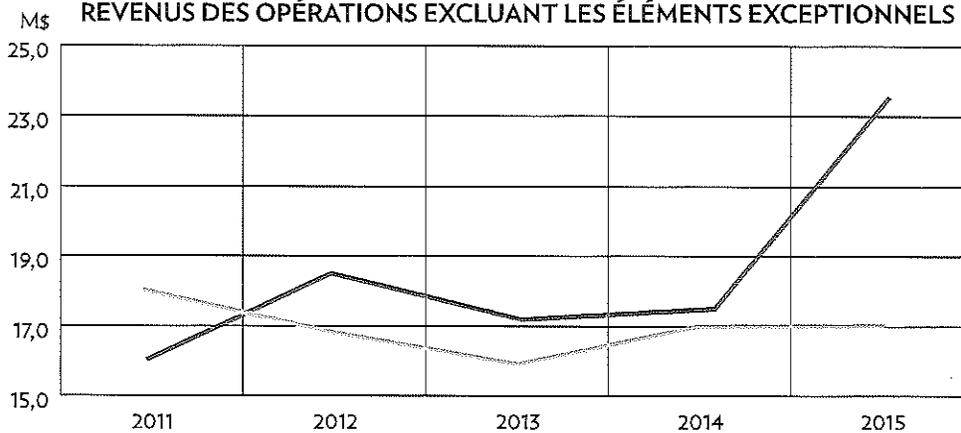
Le graphique suivant montre l'évolution de la situation des revenus, des charges et des excédents (déficits) des opérations courantes depuis l'exercice 2010-2011. Les revenus et les charges des opérations courantes excluent les éléments exceptionnels, les virements de subventions reportées et les charges qui s'y rattachent.

REVENUS, CHARGES ET EXCÉDENT (DÉFICIT) DES OPÉRATIONS COURANTES



Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des revenus autonomes des opérations courantes et de la subvention de fonctionnement sur la même période.

REVENUS DES OPÉRATIONS EXCLUANT LES ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS



	2011	2012	2013	2014	2015
Revenus autonomes	16,0	18,5	17,2	17,5	23,5
Subvention de fonctionnement	17,9	16,8	16,0	17,0	17,0

## ÉTATS FINANCIERS

# RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Régie des installations olympiques (le Parc olympique) présentés dans le rapport annuel ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du Parc olympique reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification, dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

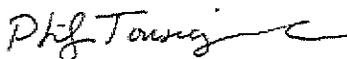
Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Parc olympique, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le président-directeur général,



Michel Labrecque

Le vice-président et chef de la direction financière,



Philip Tousignant, CPA, CA  
Montréal, le 22 février 2016

## À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

## RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Régie des installations olympiques, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 octobre 2015, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

**Fondement de l'opinion avec réserve**

La Régie des installations olympiques n'a pas comptabilisé aux 31 octobre 2015 et 2014, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (Normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que la Régie des installations olympiques a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation m'a aussi conduit à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de la Régie des installations olympiques et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants selon l'estimation établie sont nécessaires afin que les états financiers de la Régie des installations olympiques respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public :

AUGMENTATION (DIMINUTION) ESTIMÉE	2015	2014
<small>(en milliers de dollars)</small>		
<b>État de la situation financière</b>		
Subventions à recevoir	91 130	73 037
Subventions reportées	89 630	71 684
<b>Dette nette</b>	<b>(1 500)</b>	<b>(1 353)</b>
<b>Excédent cumulé</b>	<b>1 500</b>	<b>1 353</b>
<b>État des résultats et de l'excédent cumulé</b>		
Virement des subventions reportées	147	1 353
<b>Excédent de l'exercice (2015) / Déficit de l'exercice (2014)</b>	<b>147</b>	<b>(1 353)</b>

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE)

**Opinion avec réserve**

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Régie des installations olympiques au 31 octobre 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES**

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Régie des installations olympiques au 31 octobre 2015 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec,

*Michèle Lamson, CPA auditeuse*

MAUVAISE SIGNATURE

Guyline Leclerc, FCPA auditrice, FCA  
Montréal, le 22 février 2016

## ÉTATS FINANCIERS

## ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ

de l'exercice clos le 31 octobre 2015

(en milliers de dollars)	2015		2014
	Budget	Réel	Réel
<b>REVENUS</b> (note 3)			
Subventions du gouvernement du Québec			
Fonctionnement	17 144	16 970	17 036
Remboursement relatif au règlement d'un litige (note 4)	-	-	2 999
Virement des subventions reportées (note 11)	11 613	12 332	8 780
Installations sportives, tourisme et événements			
Droits d'entrée	3 822	3 594	2 465
Loyers	3 003	3 371	2 530
Publicité	103	555	526
Stationnements	4 087	4 186	3 406
Souvenirs	763	498	428
Redevances des concessionnaires	1 404	3 168	909
Location de locaux commerciaux et de bureaux	1 817	1 702	1 765
Vente d'énergie à des tiers	3 997	3 595	3 391
Travaux et services facturés à des tiers	2 059	2 698	1 980
Revenus de placements	-	72	67
Gain net à la disposition d'immobilisations corporelles (note 12)	-	2 026	-
Revenu de réclamations (note 5)	-	3 407	-
Autres revenus	-	158	64
	<b>49 812</b>	<b>58 332</b>	<b>46 346</b>
<b>CHARGES</b> (notes 3 et 6)			
Traitements et avantages sociaux (note 7)	19 469	17 338	17 825
Entretien, sécurité et autres	8 317	7 546	6 907
Matériaux et location d'équipement	2 216	2 203	2 348
Coût des marchandises vendues	409	243	230
Frais d'énergie	8 766	7 495	7 693
Honoraires professionnels	1 601	1 337	1 894
Droits et licences	165	125	121
Frais financiers	3 273	2 644	1 406
Fournitures de bureau, impression et télécommunications	310	249	216
Publicité	402	819	1 014
Amortissement des immobilisations corporelles	9 138	10 385	6 638
Autres charges (note 4)	413	423	3 077
	<b>54 479</b>	<b>50 807</b>	<b>49 369</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>(4 667)</b>	<b>7 525</b>	<b>(3 023)</b>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>8 226</b>	<b>8 226</b>	<b>11 249</b>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>3 559</b>	<b>15 751</b>	<b>8 226</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## ÉTATS FINANCIERS

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

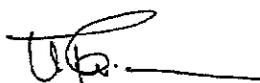
au 31 octobre 2015

(en milliers de dollars)	2015	2014
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 076	2 605
Débiteurs	3 217	5 310
Subventions à recevoir	430	358
Stocks destinés à la revente	112	151
Placements (note 8)	5 586	5 586
	<b>18 421</b>	<b>14 010</b>
<b>PASSIFS</b>		
Créditeurs et charges à payer	19 514	23 634
Revenus reportés	2 169	1 350
Emprunts (note 9)	-	6 087
Dettes à long terme (note 10)	90 156	67 160
Subventions reportées (note 11)	36 588	42 041
	<b>148 427</b>	<b>140 272</b>
<b>DETTE NETTE</b>	<b>(130 006)</b>	<b>(126 262)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Charges payées d'avance	180	71
Stocks de fournitures	665	712
Immobilisations corporelles (note 12)	1 449 12	1 33 705
	<b>1 45 757</b>	<b>134 488</b>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ (note 13)</b>	<b>15 751</b>	<b>8 226</b>

## ÉVENTUALITÉS (note 17)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,



Maya Raic



Gaëtan Laflamme, CPA, CA

## ÉTATS FINANCIERS

## ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

de l'exercice clos le 31 octobre 2015

(en milliers de dollars)	2015		2014
	Budget	Réel	Réel
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>(4 667)</b>	<b>7 525</b>	<b>(3 023)</b>
<b>VARIATION DUE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(35 820)	(21 605)	(55 011)
Amortissement des immobilisations corporelles	9 138	10 385	6 638
Gain net à la disposition d'immobilisations corporelles		(2 026)	-
Produit à la disposition d'immobilisations corporelles		2 039	-
	<b>(26 682)</b>	<b>(11 207)</b>	<b>(48 373)</b>
<b>VARIATION DUE AUX AUTRES ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Acquisitions de stocks de fournitures		(546)	(980)
Utilisations de stocks de fournitures		593	1 058
Provision pour désuétude de stocks de fournitures		-	138
Acquisitions de charges payées d'avance		(180)	(71)
Utilisations de charges payées d'avance		71	16
		<b>(62)</b>	<b>161</b>
<b>AUGMENTATION DE LA DETTE NETTE</b>	<b>(31 349)</b>	<b>(3 744)</b>	<b>(51 235)</b>
<b>DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>(126 262)</b>	<b>(126 262)</b>	<b>(75 027)</b>
<b>DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>(157 611)</b>	<b>(130 006)</b>	<b>(126 262)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## ÉTATS FINANCIERS

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

de l'exercice clos le 31 octobre 2015

(en milliers de dollars)	2015	2014
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (Déficit) de l'exercice	7 525	(3 023)
Éléments sans incidence sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	10 385	6 638
Gain net à la disposition d'immobilisations corporelles	(2 026)	-
Provision pour désuétude de stocks de fournitures	-	138
Virement des subventions reportées	(12 332)	(8 780)
Variation des actifs et passifs liés au fonctionnement (note 14)	(4 289)	7 207
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>	<b>(737)</b>	<b>2 180</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(18 619)	(54 615)
Produit à la disposition d'immobilisations corporelles	2 039	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>(16 580)</b>	<b>(54 615)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunts	-	(2 845)
Remboursements d'emprunts	(6 087)	-
Dettes à long terme	28 888	55 045
Remboursements de dettes à long terme	(5 892)	(1 160)
Subventions reçues pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	6 879	3 284
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>23 788</b>	<b>54 324</b>
<b>AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES</b>		
<b>ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>6 471</b>	<b>1 889</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>2 605</b>	<b>716</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>9 076</b>	<b>2 605</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Informations supplémentaires**

Les intérêts reçus au cours de l'exercice sont de 72 000 \$ (67 000 \$ en 2014).

Les intérêts payés au cours de l'exercice sont de 2 248 000 \$ (678 000 \$ en 2014).

## ÉTATS FINANCIERS

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 octobre 2015

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

## 1 STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Régie des installations olympiques (le Parc olympique) est une société du gouvernement du Québec constituée en vertu de la *Loi sur la Régie des installations olympiques* (RLRQ, chapitre R-7). En vertu de l'article 8 de sa loi constitutive, le Parc olympique est un mandataire de l'État. À ce titre, et en vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, c. I-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C., 1985, c.1, 5<sup>e</sup> suppl.), il n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu au Québec et au Canada.

Le Parc olympique est propriétaire de certaines installations mobilières et immobilières prévues pour les Jeux olympiques d'été de 1976 et a été mandaté pour en parachever la construction et l'aménagement de même que pour les exploiter.

Le Parc olympique compte parmi les plus grands complexes multifonctionnels et récréotouristiques du Canada avec le Stade olympique, la Tour, le Centre sportif et l'Esplanade. Les opérations du Parc olympique se regroupent sous trois principaux volets, soit la location d'espaces pour la tenue d'événements et la location de bureaux, les activités touristiques et les sports grand public et d'élite au Centre sportif.

## 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Parc olympique utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

### UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers du Parc olympique, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présenté dans les états financiers. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que le Parc olympique pourrait prendre à l'avenir. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la moins-value durable sur les placements. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

### INSTRUMENTS FINANCIERS

La trésorerie et équivalents de trésorerie, les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, les subventions à recevoir et les placements sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer et des avantages sociaux à payer, les emprunts et les dettes à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 octobre 2015

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

### 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### REVENUS

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus provenant de la vente des produits sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux provenant de la prestation de services lorsque ces derniers sont rendus.

Les revenus provenant des subventions du gouvernement du Québec sont constatés dans l'exercice duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où elles sont autorisées, que le Parc olympique a satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont présentées en subventions reportées lorsque les modalités imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif et virées aux revenus lorsque les conditions relatives au passif sont remplies.

#### ACTIFS FINANCIERS

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Parc olympique consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires et les placements temporaires facilement convertibles à court terme, en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative et dont l'échéance initiale au moment de l'acquisition est de trois mois ou moins.

##### Stocks destinés à la revente

Les stocks destinés à la revente sont évalués au moindre du coût, déterminé selon la méthode du coût moyen, et de la valeur nette de réalisation.

##### Placements

Les placements sont initialement comptabilisés au coût, subséquemment évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et diminué de toute moins-value durable.

#### PASSIFS

##### Avantages sociaux futurs

###### Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que le Parc olympique ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

##### Provision pour vacances

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant. Cette provision est comptabilisée à titre de traitements à payer au poste Crédeurs et charges à payer.

#### ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

##### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire, aux taux annuels et pour les périodes suivantes :

- Installations olympiques : Indéterminable
- Équipement et logiciels informatiques : 10 %, 20 % et 33,33 %
- Structure et aménagements spécifiques : 5 %, 6,67 %, 10 % et 20 %
- Aménagements locatifs : Durée du bail des locataires du Parc olympique
- Matériel roulant : 6,67 % et 20 %

Le coût des immobilisations corporelles comprend le coût d'achat ou de construction, les frais de mise en service et les frais de financement reliés à leur acquisition jusqu'à la date de leur mise en service. L'amortissement de ces immobilisations corporelles débute au moment de leur mise en service.

##### Installations olympiques

Le coût des installations olympiques comprend le coût du terrain et les coûts de construction, d'administration et de financement et tous les frais d'émission de la dette à long terme engagés pour ces installations. Le coût de l'équipement et de l'outillage utilisés lors de la construction fait également partie du coût des installations. Plusieurs composantes des installations olympiques sont toujours utilisées actuellement et devraient avoir une valeur comptable nette positive. Cependant, étant donné l'impraticabilité pour le Parc olympique de recenser les coûts associés aux différentes composantes, la direction estime qu'il est raisonnable d'attribuer une valeur nulle à ces immobilisations corporelles. Ceci entraîne également qu'il est difficile de radier le coût et l'amortissement cumulé de ces immobilisations lors de leur remplacement ou disposition.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 octobre 2015

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

ACTIFS NON FINANCIERS (SUITE)

Immobilisations corporelles (suite)

*Dépréciation des immobilisations corporelles*

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Parc olympique de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise de valeur n'est permise.

**Stocks de fournitures**

Les stocks de fournitures sont évalués au coût, déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti, diminué de toute moins-value durable.

GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ni libellé en devises.

3 PROJETS FINANCÉS PAR L'EXCÉDENT CUMULÉ RÉSERVÉ

Pour les projets non récurrents qui sortent du cadre régulier de ses activités d'exploitation, le Parc olympique réserve des sommes en provenance de l'excédent cumulé. Au 31 octobre, les sommes suivantes, principalement engagées dans le cadre du plan de relance, sont incluses à l'état des résultats relativement à ces projets :

	2015	2014
<b>REVENUS</b>	<b>465</b>	<b>612</b>
<b>CHARGES</b>		
Traitements et avantages sociaux	306	415
Entretien, sécurité et autres	374	556
Matériaux et location d'équipement	146	111
Honoraires professionnels	174	205
Publicité	86	320
Amortissement des immobilisations corporelles	456	266
Autres charges	94	108
	<b>1 636</b>	<b>1 981</b>
Utilisation de l'excédent réservé (note 13)	<b>(1 171)</b>	<b>(1 369)</b>

4 RÈGLEMENT D'UN LITIGE

Le Parc olympique a réglé un litige à la suite d'un jugement en Cour d'appel du Québec le 23 janvier 2014 et ainsi, un montant de 2 524 000 \$ a été comptabilisé au poste Autres charges au cours de l'exercice précédent. Une subvention du gouvernement du Québec a été reçue au cours de ce même exercice à titre de compensation pour les frais engagés de 2 999 000\$ relativement à ce dossier.

5 RÉCLAMATIONS POUR DOMMAGES

Une partie des dommages liés à l'effondrement de la dalle de stationnement survenu le 4 mars 2012 a été recouvrée au cours de l'exercice et ainsi, un revenu de réclamation de 3 407 000\$ a été comptabilisé. La partie résiduelle des frais liés à l'effondrement de la dalle de stationnement fait toujours l'objet d'une réclamation auprès des parties concernées et constitue un actif éventuel pour le Parc olympique.

6 TOITURE DU STADE

En attente de son remplacement, l'état de la toiture du Stade nécessite des travaux d'entretien importants à chaque exercice. Au 31 octobre, les charges suivantes sont incluses à l'état des résultats relativement à ces travaux :

	2015	2014
Traitements et avantages sociaux	35	51
Entretien, sécurité et autres	104	414
Matériaux et location d'équipement	6	42
Frais d'énergie	309	505
	<b>454</b>	<b>1 012</b>

7 TRAITEMENTS ET AVANTAGES SOCIAUX

	2015	2014
Employés réguliers	10 911	11 859
Employés à l'événement	2 899	2 452
Charges sociales	2 338	2 391
Cotisations aux régimes de retraite	1 190	1 123
	<b>17 338</b>	<b>17 825</b>

## ÉTATS FINANCIERS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 octobre 2015

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

## 8 PLACEMENTS

Au 31 octobre, le Parc olympique détient les billets à terme adossés à des actifs du VAC (véhicules d'actifs-cadres) II suivants :

VAC II	Date d'échéance	Taux d'intérêt	2015			2014		
			Valeur nominale	Moins-value totale	Valeur comptable	Valeur nominale	Moins-value totale	Valeur comptable
Billets A-1	15 juillet 2056	0,772 %	2 633	-	2 633	2 633	-	2 633
Billets A-2	15 juillet 2056	0,773 %	3 015	62	2 953	3 015	62	2 953
Billets B	15 juillet 2056	0,000 %	547	547	-	547	547	-
Billets C	15 juillet 2056	0,000 %	192	192	-	192	192	-
			<b>6 387</b>	<b>801</b>	<b>5 586</b>	<b>6 387</b>	<b>801</b>	<b>5 586</b>

Au cours de l'exercice, le Parc olympique estime que ces placements n'ont pas subi de moins-value durable additionnelle à celle déjà comptabilisée.

## 9 EMPRUNTS

	2015	2014
Billets à terme auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec échus en novembre 2014	-	6 087

Le Parc olympique est autorisé par décret du gouvernement du Québec à instituer un régime d'emprunts lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, jusqu'à concurrence d'un montant total en cours de 166 500 000 \$ (100 000 000 \$ en 2014).

## 10 DETTES À LONG TERME

	2015	2014
Billets à payer auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec pour financer les projets en immobilisation du Parc olympique <sup>(1)</sup>		
Portant intérêt à des taux fixes de 1,963 % à 3,417 %, remboursables par versements annuels totaux de 8 546 726 \$ comprenant capital et intérêts, échéant entre le 1 <sup>er</sup> septembre 2023 et le 1 <sup>er</sup> septembre 2025	68 267	46 932
Billets à payer auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, pour financer le projet d'implantation de l'Institut national du sport du Québec <sup>(2)</sup>		
Portant intérêt à des taux fixes de 2,723 % à 3,662 %, remboursables par versements annuels totaux de 2 904 073 \$ comprenant capital et intérêts, échéant entre le 30 août 2023 et le 19 septembre 2024	21 889	20 228
	<b>90 156</b>	<b>67 160</b>

<sup>(1)</sup> Il est attendu que si le Parc olympique n'est pas en mesure de respecter ses obligations sur tout emprunt contracté en vertu du régime d'emprunts précité auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, le ministre du Tourisme élaborera et mettra en œuvre, avec l'approbation du gouvernement, des mesures afin de remédier à cette situation.

<sup>(2)</sup> Selon les termes de la convention d'hypothèque mobilière conclue le 30 août 2013, les subventions futures qui seront octroyées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur serviront au remboursement de cette dette.

## ÉTATS FINANCIERS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 octobre 2015

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

## 10 DÉTTES À LONG TERME (SUITE)

Les versements en capital à effectuer sur les dettes à long terme se détaillent comme suit :

Exercices	
2016	8 684
2017	8 985
2018	9 251
2019	9 525
2020	9 808
2021 à 2025	43 846
	<b>90 099</b>

## 11 SUBVENTIONS REPORTÉES

Gouvernement du Québec - Immobilisations corporelles	2015	2014
Solde au début	42 041	47 537
Subventions reçues durant l'exercice	6 879	3 284
	<b>48 920</b>	<b>50 821</b>
Virement des subventions	(12 332)	(8 780)
Solde à la fin	<b>36 588</b>	<b>42 041</b>

## 12 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Installations olympiques	Équipement et logiciels informatiques	Structure et aménagements spécifiques	Aménagements locatifs	Matériel roulant	Projets en cours	2015 Total	2014 Total
<b>Coût</b>								
Solde au début	1 132 331	15 372	124 152	33 469	2 390	54 575	1 362 289	1 311 856
Acquisitions		1 726	153		456	19 270	21 605	55 011
Transfert des projets en cours		277	63 887	150		(64 314)	-	-
Dispositions et radiations	(13)	(3 097)	(77)		(102)		(3 289)	(4 578)
Solde à la fin	1 132 318	14 278	188 115	33 619	2 744	9 531	1 380 605	1 362 289
<b>Amortissement cumulé</b>								
Solde au début	1 132 331	12 258	73 927	8 475	1 593	-	1 228 584	1 226 524
Amortissement de l'exercice		972	7 711	1 537	165		10 385	6 638
Dispositions et radiations	(13)	(3 084)	(77)		(102)		(3 276)	(4 578)
Solde à la fin	1 132 318	10 146	81 561	10 012	1 656	-	1 235 693	1 228 584
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>-</b>	<b>4 132</b>	<b>106 554</b>	<b>23 607</b>	<b>1 088</b>	<b>9 531</b>	<b>144 912</b>	<b>133 705</b>

Les acquisitions corporelles incluses au poste « Crédeurs et charges à payer » représentent 8 710 000 \$ (5 724 000 \$ en 2014).

Le Parc olympique est propriétaire du terrain borné à l'ouest par le boulevard Pie-IX, au nord par la rue Sherbrooke Est, à l'est par la rue Viau et au sud par l'avenue Pierre-De Coubertin, à l'exception des sols, immeubles et aménagements du Biodôme, de l'aréna Maurice-Richard, du Centre Pierre-Charbonneau, du cinéma StarCité Montréal ainsi que des installations du métro.

Le Parc olympique a consenti une emphytéose de 40 ans, soit jusqu'au 22 mars 2047, relativement au terrain où se trouve le Complexe Saputo, au terme de laquelle le terrain et les immeubles qui y sont construits lui seront remis.

Également, un acte d'usufruit a été consenti entre la Ville de Montréal et le Parc olympique afin de permettre la construction d'un Planétarium. Cet usufruit est consenti jusqu'à l'échéance prévue pour la cession du terrain en pleine propriété au plus tard le 15 mars 2018.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, le terrain où se trouve le cinéma StarCité Montréal a été vendu à la compagnie France Film, qui a exercé l'option d'achat prévue à l'emphytéose. Cette vente a généré un gain de 2 029 000 \$. Des équipements ont également été vendus au cours de l'exercice, générant une perte à la disposition de 3 000 \$.

## ÉTATS FINANCIERS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 octobre 2015

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

## 13 EXCÉDENT CUMULÉ

	Réservé					Opérations	2015	2014
	Centre sportif	Projets de développement	Programme d'access. pour personnes handicapées	Plan de relance	Total		Total	Total
<b>Excédent cumulé disponible</b>								
<b>Solde du début</b>	-	500	164	1 266	1 930	2 879	4 809	7 832
Réallocation et virement à l'excédent pour les opérations	-	(500)	(164)	500	(164)	164	-	-
Investissements en immobilisations corporelles	-	-	-	(49)	(49)	49	-	-
Utilisation de l'excédent (charges)	-	-	-	(715)	(715)	715	-	-
Déficit de l'exercice	-	-	-	-	-	7 525	7 525	(3 023)
<b>Solde à la fin</b>	-	-	-	1 002	1 002	11 332	12 334	4 809
<b>Excédent cumulé investi</b>								
<b>Solde du début</b>	2 785	152	-	2 457	5 394	(1 977)	3 417	3 417
Investissements en immobilisations corporelles	-	-	-	49	49	(49)	-	-
Utilisation de l'excédent (amortissement)	(110)	(15)	-	(331)	(456)	456	-	-
<b>Solde à la fin</b>	2 675	137	-	2 175	4 987	(1 570)	3 417	3 417
<b>Excédent cumulé à la fin de l'exercice</b>	2 675	137	-	3 177	5 989	9 762	15 751	8 226

## 14 INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des actifs et passifs reliés au fonctionnement se ventile comme suit:

	2015	2014
Débiteurs	2 093	(3 585)
Subventions à recevoir	(72)	(323)
Stocks destinés à la revente	39	(47)
Créditeurs et charges à payer	(7 106)	10 932
Revenus reportés	819	207
Charges payées d'avance	(109)	(55)
Stocks de fournitures	47	78
	<b>(4 289)</b>	<b>7 207</b>

## 15 RÉGIME DE RETRAITE

Les membres du personnel du Parc olympique participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le taux de cotisation au RREGOP est passé de 9,84 % à 10,50 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 14,38 %.

Les cotisations de l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 5,73 % au 1<sup>er</sup> janvier 2015 (5,73 % au 1<sup>er</sup> janvier 2014) de la masse salariale admissible qui doit être versé dans la caisse des participants au RRPE et au RRAS et un montant équivalent dans la caisse des employeurs. Ainsi, le Parc olympique verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2015 correspondant à 11,46 % de la masse salariale admissible (11,46 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2014).

Les cotisations du Parc olympique, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice clos le 31 octobre 2015 s'élevaient à 1 190 000 \$ (1 123 000 \$ en 2014). Les obligations du Parc olympique envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 octobre 2015

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

## 16 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le Parc olympique est exposé à différents risques, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché.

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Le Parc olympique est exposé au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers du Parc olympique qui sont exposés à un risque de crédit comprennent la trésorerie et équivalents de trésorerie, les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, la subvention à recevoir et les placements. Le tableau suivant représente l'exposition maximale du Parc olympique au risque de crédit :

	2015	2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 076	2 605
Débiteurs	2 713	2 184
Subvention à recevoir	430	358
Placements	5 586	5 586
	<b>17 805</b>	<b>10 733</b>

Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant qu'ils sont investis auprès d'institutions financières réputées.

La direction estime que les concentrations de risque de crédit relativement aux débiteurs sont limitées en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles du crédit a été consenti.

Le tableau suivant présente le classement chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses :

	2015	2014
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	438	1 329
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	233	183
De 60 à 90 jours suivant la date de facturation	272	141
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	177	318
	<b>1 120</b>	<b>1 971</b>
Provision pour créances douteuses	(32)	(8)
Autres débiteurs	1 625	221
	<b>2 713</b>	<b>2 184</b>

Le Parc olympique doit faire des estimations en ce qui a trait à la provision pour créances douteuses. Pour ce faire, la direction examine chacun des comptes débiteurs et évalue la probabilité de recouvrement. Le Parc olympique est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Les placements ont été comptabilisés au montant que le Parc olympique sera en mesure de récupérer. La direction est d'avis que l'estimation est raisonnable et s'avère la plus appropriée, compte tenu des conditions actuelles du marché et de l'information disponible à la date de fin d'exercice.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Parc olympique ne dispose pas des fonds nécessaires pour faire face à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que le Parc olympique ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun, à un prix raisonnable.

Le Parc olympique gère activement sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie ainsi que ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses obligations financières.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 octobre 2015

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

**16** GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**Risque de liquidité (suite)**

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés représentant les versements d'intérêt et de capital relatifs aux passifs financiers du Parc olympique :

2015	Échéance				Total des flux de trésorerie contractuels	Valeur comptable
	moins d'un an	2 à 5 ans	6 à 9 ans	10 ans et plus		
Créditeurs et charges à payer	18 512	-	-	-	18 512	18 512
Dettes à long terme	11 451	45 803	44 216	3 283	104 753	90 156
<b>Total</b>	<b>29 963</b>	<b>45 803</b>	<b>44 216</b>	<b>3 283</b>	<b>123 265</b>	<b>108 668</b>

2014	Échéance				Total des flux de trésorerie contractuels	Valeur comptable
	moins d'un an	2 à 5 ans	6 à 9 ans	10 ans et plus		
Créditeurs et charges à payer	22 659	-	-	-	22 659	22 659
Emprunts	6 087	-	-	-	6 087	6 087
Dettes à long terme	8 167	32 670	32 670	6 580	80 087	67 160
<b>Total</b>	<b>36 913</b>	<b>32 670</b>	<b>32 670</b>	<b>6 580</b>	<b>108 833</b>	<b>95 906</b>

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de la valeur marchande. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix. Le Parc olympique est exposé au risque de taux d'intérêt et à l'autre risque de prix.

*Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La trésorerie et équivalents de trésorerie portent intérêt à des taux variables. L'objectif du Parc olympique est de gérer l'exposition de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie en fonction de ses besoins de liquidité et de façon à optimiser ses produits d'intérêt. La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les produits d'intérêt que le Parc olympique tire de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie.

Les placements portent intérêt à taux fixe. Par conséquent, la juste valeur des placements est sujette à des fluctuations en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Au cours de l'exercice, le Parc olympique estime que ses placements n'ont pas subi de moins-value durable additionnelle à celle déjà comptabilisée (note 8).

Les dettes à long terme du Parc olympique portent intérêt à taux fixe. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt relativement aux flux de trésorerie auxquels est exposé le Parc olympique est minime étant donné que le Parc olympique prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu.

*L'autre risque de prix*

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix sur le marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

L'autre risque de prix auquel le Parc olympique est exposé correspond à l'exposition sur les BTAA détenus (note 8).

## ÉTATS FINANCIERS

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 octobre 2015

(les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

### 17 ÉVENTUALITÉS

Des poursuites et des réclamations ont été engagées par ou contre le Parc olympique. Au 31 octobre 2015, les poursuites et réclamations non réglées contre le Parc olympique totalisent 4 913 000 \$ (2 323 000 \$ en 2014). Actuellement, aucune provision n'est comptabilisée dans les états financiers étant donné qu'une estimation raisonnable de ces éventualités ne peut être effectuée.

### 18 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, le Parc olympique est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec.

Le Parc olympique n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. La plupart de ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

### 19 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

2016-2017

**Ministère du Tourisme**  
**Étude des crédits**

**RIO**

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

**QUESTION 27**

Préciser les frais juridiques déboursés par la RIO en 2015-2016 et pour les deux années précédentes.



2016-2017

## Ministère du Tourisme Étude des crédits

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

### QUESTION 28

Investissements, depuis 2008-2009, pour l'entretien et la rénovation de chaque installation du **Parc olympique de Montréal**. Fournir les prévisions pour 2016-2017.

---

---

## Question RP1-28    Sujet : Investissements Parc Olympique

---

---

<b>2014-2015</b>	<b>Général</b>	<b>Stade</b>	<b>Centre Sportif</b>	<b>Aires Extérieures</b>	<b>Tour</b>	<b>Total</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Entretien	5 538 188	2 406 134	630 433	454 967	371 831	<b>9 401 552</b>
Rénovation	4 760 151	4 837 699	8 132 745	2 144 477	2 534 260	<b>22 409 333</b>

Les dépenses d'entretien représentent les charges de maintenance régulière du Parc olympique. Les sommes excluent les dépenses d'énergie et d'amortissement et les projets aux surplus réservés. Les rénovations sont constituées des projets majeurs capitalisables et non capitalisables incluant le projet de l'Institut national du Sport du Québec.

2016-2017

**Ministère du Tourisme**  
**Étude des crédits**

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

**QUESTION 29**

Frais engagés relativement à la mise en place de l'Institut national du sport, en 2015-2016 et pour les années précédentes.

---

---

Question RP1-29    Sujet : Frais Institut national du sport

---

---

Pour l'Institut national du sport, les frais engagés, pour 2104-2015, ont été de 464 906 \$.

2016-2017

# Ministère du Tourisme

## Étude des crédits

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

### QUESTION 30

Ventilation des compressions budgétaires pour 2015-2016 et pour les trois années précédentes; fournir les prévisions pour 2016-2017.

---

---

Question RP1-30    Sujet : Compressions budgétaires

---

---

La réponse à cette question est transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

2016-2017

## Ministère du Tourisme Étude des crédits

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

QUESTION 31

Nombre d'interventions des inspecteurs concernant l'hébergement illégal pour l'année 2015-2016 et pour les trois années précédentes. Description du statut de ces interventions et du suivi effectué.

---

Question RP1-31    Sujet : Interventions des inspecteurs concernant  
l'hébergement illégal

---

<b>Actes de dépistage et suivis de dénonciation</b>	
<b>Années</b>	<b>Nombre</b>
2015-2016	679
2014-2015	359
2013-2014	525

# Ministère du Tourisme

## Étude des crédits

### Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

#### QUESTION 32

Crédits affectés à l'accueil touristique au Québec en 2015-2016 et pour les trois années précédentes. Fournir :

- a) le nombre de points de service et leur localisation;
- b) le nom des fournisseurs de ces points de service, incluant une copie des ententes de gré à gré et des contrats octroyés par soumission;
- c) une copie des rapports fournis au ministère du Tourisme par ces fournisseurs;
- d) le nombre de personnes y œuvrant;
- e) les services offerts;
- f) le nombre de visiteurs accueillis.

---

---

## Question RP1-32    Sujet : Crédits affectés à l'accueil touristique

---

---

### 2015-2016

- a) 5 points de service (Centres Infotouriste) localisés à Québec, Montréal, Rivière-Beaudette, Rigaud, et Dégelis
- b) Imprimerie Solisco et Emballage Tout (fournisseurs des 5 points de service)
- c) Sans objet
- d) 86 (incluant les étudiants), 57 (sans les étudiants)
- e) Accueil, information touristique, assistance à la réservation d'hébergement, clavardage, réponse aux courriels et envoi de documents
- f) 743 181 visiteurs.

2016-2017

**Ministère du Tourisme**  
**Étude des crédits**

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

QUESTION 33

Crédits affectés à la signalisation touristique en 2015-2016 et pour les trois années précédentes.

---

Question RP1-33    Sujet : Crédits affectés à la signalisation touristique

---

Les crédits affectés à la signalisation touristique en 2015-2016 sont estimés à 614 322 \$.

2016-2017

**Ministère du Tourisme**  
**Étude des crédits**

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

**QUESTION 34**

Crédits affectés à la classification de l'hébergement touristique en 2015-2016 et pour les trois années précédentes.

---

---

Question RP1-34    Sujet : Classification de l'hébergement touristique

---

---

**2015-2016**

Aucun crédit n'a été affecté à la classification de l'hébergement touristique.

2016-2017

**Ministère du Tourisme**  
**Étude des crédits**

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

**QUESTION 35**

Nombre de fonctionnaires ou d'ETC affectés à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan Nord en 2015-2016; fournir les prévisions pour 2016-2017.

---

Question RP1-35    Sujet : Prévisions 2016-2017  
Mise en œuvre du Plan Nord

---

La réponse à cette question est transmise par la Société du Plan Nord.

2016-2017

**Ministère du Tourisme**  
**Étude des crédits**

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

QUESTION 36

Nombre de fonctionnaires ou d'ETC affectés à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Stratégie maritime, volet touristique, en 2015-2016; fournir les prévisions pour 2016-2017.

---

Question RP1-36    Sujet : Prévisions 2016-2017  
Stratégie maritime, volet touristique

---

La réponse à cette question est transmise par le Conseil exécutif (Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime).

2016-2017

# Ministère du Tourisme

## Étude des crédits

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

### QUESTION 37

Ventilation du budget du ministère consacré à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Stratégie maritime, volet touristique, pour 2015-2016. Copie des documents promotionnels. Fournir les prévisions pour 2015-2017.

---

Question RP1-37    Sujet : Documents promotionnels  
Stratégie maritime, volet touristique

---

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil exécutif (Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime).

2016-2017

## **Ministère du Tourisme**

### **Étude des crédits**

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

#### **QUESTION 38**

Pour tous les programmes du ministère, donner le détail des crédits existant en 2015-2016 qui n'ont pas été reconduits en 2016-2017, en incluant les programmes qui ont été abolis.

---

Question RP1-38    Sujet : Programmes du ministère

---

La réponse à cette question est transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

2016-2017

**Ministère du Tourisme**  
**Étude des crédits**

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

**QUESTION 39**

Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2016-2017.

---

---

Question RP1-39    Sujet : Niveau des crédits demandés par programme

---

---

La réponse à cette question est transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

2016-2017

## Ministère du Tourisme

### Étude des crédits

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

#### QUESTION 40

Liste de toutes les rencontres (table ronde, comité, rencontre bilatérale, etc.) effectuées dans le cadre de la réforme de l'industrie touristique, incluant :

- a) les organismes rencontrés;
- b) les dates;
- c) les ordres du jour;
- d) les procès-verbaux;
- e) une ventilation des dépenses sous la responsabilité du ministère du Tourisme du Québec.

---

## Question RP1-40    Sujet : Rencontres réforme de l'industrie touristique

---

En 2015-2016, deux groupes de travail ont été mis en place afin de répondre à des enjeux spécifiques.

- un premier groupe de travail s'est penché sur la création d'une entité chargée de coordonner la promotion et la mise en marché touristique hors Québec;

Groupe de travail chargé de définir l'entité chargée de coordonner la mise en marché touristique du Québec

a. Organismes membres du comité :

- Association des hôtels du grand Montréal
- Association hôtelière de la région de Québec
- Association Hôtellerie Québec
- Association des stations de ski du Québec
- ATR associées du Québec
- Tourisme Montréal
- Fédération des pourvoiries du Québec
- Jonview Canada
- Office du tourisme de Québec
- Société des attractions touristiques du Québec- Festival et événements Québec
- Station Mont-Tremblant

b. Dates

- Rencontre du 22 avril 2015 – ODJ
- Rencontre du 27 avril 2015 – Courriel invitation

c. Ordres du jour

- Rencontre du 22 avril 2015 – ODJ
- Rencontre du 27 avril 2015 – Courriel invitation

d. Procès-verbaux:

- Aucun procès-verbal n'a été rédigé. Les deux rencontres du groupe de travail se sont soldées par la production d'un rapport à la ministre intitulé– *Recommandations du Groupe de travail portant sur l'entité chargée de coordonner la mise en marché touristique hors Québec* – 1<sup>er</sup> mai 2015

e. Une ventilation des dépenses sous la responsabilité du MTO

- Rencontre du 22 avril 2015 – Groupe de travail – Entité chargée de coordonner la mise en marché touristique hors Québec, coût de 308,48 \$

- un second groupe de travail a examiné les avenues à court et à moyen terme pour assurer le financement du produit via les stratégies sectorielles.

Groupe de travail chargé de formuler des recommandations pour assurer le financement du produit via les stratégies sectorielles.

a. Organismes membres du comité :

- Association québécoise de l'industrie touristique
- Association touristique du Saguenay–Lac-Saint-Jean
- ATS Québec
- Capitale Hélicoptère
- Château Bonne Entente (AHRQ)
- Domaine Château-Bromont (Association Hôtellerie Québec)
- Intercontinental Montréal (AHGM)
- Intrawest-Tremblant
- Investissement Québec Tourisme
- Juste pour rire, commissaire 375<sup>e</sup> de Montréal
- Office du tourisme de Québec
- Ministère du Tourisme

d. Procès-verbaux

- Aucun procès-verbal n'a été rédigé. Les rencontres du groupe de travail se sont soldés par la production d'un rapport à la ministre intitulé – *Révision du modèle d'affaires et de gouvernance en tourisme – Groupe de travail sur le financement – Rapport déposé à la ministre du tourisme – 7 mai 2015*

e. Une ventilation des dépenses sous la responsabilité du MTO

- Les rencontres ont eu lieu dans les locaux du MTO, engendrant des dépenses mineures de café, jus, eau.

Leurs recommandations ont été traduites dans le plan d'action 2016-2020 du Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020.

Le « Plan d'action 2016-2020, Appuyer les entreprises, enrichir les régions » a été dévoilé lors des Assises du tourisme en octobre 2015. Plus de 450 intervenants de l'industrie touristique du Québec ont applaudi le virage annoncé.



2016-2017

# Ministère du Tourisme

## Étude des crédits

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

### QUESTION 41

Dans son rapport de 2013, le Vérificateur général a émis quatre recommandations à Tourisme Québec. Fournir une copie du plan d'action élaboré à la suite de ces recommandations et le bilan des actions entreprises depuis l'automne 2013.

---

## Question RP1-41    Sujet : Vérificateur général

---

Le plan d'action a été déposé en juin 2014 au Secrétariat de la Commission de l'administration publique.

2016-2017

# Ministère du Tourisme

## Étude des crédits

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

### QUESTION 42

Le PDIT 2012-2020 contient 36 mesures, fournir un état d'avancement de chacune des mesures incluant un bilan pour celles réalisées et les explications pour celles qui sont en court de réalisation ou qui ne sont pas réalisées.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE 2012-2020 – Mise en oeuvre

Mesure	État de situation
<p><b>Mesure 1</b> Rendre permanente la Table stratégique d'échanges</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dernières rencontres tenues en octobre 2014 et mars 2015.</li> </ul>
<p><b>Mesure 2</b> Poursuivre les travaux du Comité interministériel sur le développement de l'industrie touristique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dernière rencontre tenue en janvier 2014.</li> </ul>
<p><b>Mesure 3</b> Mettre sur pied un réseau de connaissances stratégiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un plan d'action comprenant 4 priorités de recherche a été élaboré :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesure de l'impact économique des grands festivals et événements touristiques;</li> <li>- Mesure de la performance dans les petites régions touristiques du Québec;</li> <li>- Indicateurs de performance;</li> <li>- Nouvelle mesure de l'emploi touristique et sa régionalisation.</li> </ul> </li> <li>• Quatre comités de travail et de mise en œuvre sont en action.</li> </ul>
<p><b>Mesure 4</b> Instaurer un mécanisme de suivi du PDIT</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenu par une nouvelle plateforme collaborative (Bureau électronique du PDIT) et plusieurs comités (Ex : Table stratégique d'échanges, Comité interministériel sur le développement de l'industrie touristique, etc.).</li> </ul>
<p><b>Mesure 5</b> Permettre aux directeurs généraux des associations touristiques régionales de participer aux conférences administratives régionales et convenir des modalités de leur participation avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des directeurs généraux participent aux CAR.</li> </ul>
<p><b>Mesure 6</b> Renforcer le rôle de porte d'entrée de Montréal par le financement de projets porteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projets en voie de réalisation : soutien aux festivités du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal et Musée des beaux-arts.</li> </ul>
<p><b>Mesure 7</b> Renforcer le rôle de porte d'entrée de Québec par le financement de projets porteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projets en voie de réalisation : Promenade Samuel-De Champlain et réaménagement du site Dalhousie dans le cadre de la Stratégie maritime.</li> </ul>
<p><b>Mesure 8</b> Mettre en valeur le Saint-Laurent par le biais d'une</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Priorité gouvernementale accordée à la Stratégie maritime lancée le 29 juin 2015, incluant son volet tourisme et les budgets afférents à sa mise en œuvre (contribution gouvernementale : 30 M\$ de 2014 à 2017 pour la réalisation de</li> </ul>

Mesure	État de situation
stratégie d'ensemble	<p>projets totalisant 80 M\$ sur trois ans);</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cadre du budget 2015-2016 : investissements de 55 M\$ pour le développement des escales de croisières de Québec et Montréal;</li> <li>• Reconduction de l'entente 2013-2016 de soutien à l'Association des croisières du Saint-Laurent (ACSL) de 1,725 M\$, incluant près de 1 M\$ qui iront dans le soutien aux escales.</li> </ul>
<p><b>Mesure 9</b> Poursuivre l'accompagnement des escales de croisières internationales pendant trois ans en collaboration avec l'Association des croisières du Saint Laurent</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette mesure est intégrée à la mesure 8.</li> </ul>
<p><b>Mesure 10</b> Développer l'offre touristique des régions par le biais de stratégies concertées pour les produits à fort potentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tourisme hivernal</li> <li>• Tourisme Nature et Aventure</li> <li>• Tourisme culturel</li> </ul> <p>Mettre en valeur le tourisme autochtone, en encourageant des projets qui reflètent le caractère distinctif des communautés et en développant le potentiel touristique au nord du 49<sup>e</sup> parallèle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tourisme hivernal – lancée en mars 2014;</li> <li>• Tourisme de nature et d'aventure – groupe de travail en place et état des lieux réalisé en 2015. L'échéancier de réalisation est 2016-2017;</li> <li>• Tourisme culturel et événementiel – groupe de travail en place et état des lieux réalisé en 2015. L'échéancier de réalisation est 2016-2017.</li> </ul> <p>Mettre en valeur le tourisme autochtone en encourageant des projets qui reflètent le caractère distinctif des communautés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Table de concertation mise en place en mars 2014.</li> </ul> <p>L'expérience autochtone constitue un des produits touristiques inclus dans la future proposition de stratégie de tourisme culturel et événementiel ainsi que dans la future proposition de stratégie de tourisme de nature et d'aventure.</p>
<p><b>Mesure 11</b> Réaliser des projets majeurs mettant en valeur le potentiel des parcs nationaux (Sépaq)</p>	<p>Dossier sous la responsabilité de la Société des établissements de plein air du Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projets en cours totalisant 20 M\$ dans 4 parcs nationaux et un centre touristique. Au 26 août 2015, les sommes engagées s'établissaient à 6,4 M\$.</li> </ul>
<p><b>Mesure 12</b> Connecter les réseaux cyclables urbains avec la route verte (MTQ)</p>	<p>Dossier sous la responsabilité du ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En octobre 2014, 95 % de la Route verte est complétée, soit 5 317 km (bilan 2015 à venir).</li> </ul>
<p><b>Mesure 13</b> Poursuivre le virage performance des festivals et événements et soutenir l'émergence de nouveaux projets novateurs et d'événements</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En 2012-2013, 15,7 M\$ ont été investis en soutien;</li> <li>• En 2013-2014, 16,5 M\$ ont été investis en soutien;</li> <li>• En 2014-2015, 15,1 M\$ ont été investis en soutien;</li> <li>• En 2015-2016, 15,0 M\$ ont été investis en soutien.</li> </ul>

Mesure	État de situation
d'envergure internationale en majorant l'enveloppe du programme festivals et événements de 22,5 M\$	
<p><b>Mesure 14</b> Examiner la possibilité d'introduire une mesure de soutien financier pour inciter la tenue d'expositions temporaires de calibre international</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité interministériel piloté par le ministère de la Culture et des Communications;</li> <li>Travaux intégrés à la démarche d'élaboration de la stratégie tourisme culturel et événementiel.</li> </ul>
<p><b>Mesure 15</b> Identifier avec les partenaires concernés les mesures privilégiées pour accroître les recettes touristiques des visiteurs hors Québec découlant du tourisme d'affaires et de congrès</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'élaboration d'une stratégie d'ensemble, visant à la fois les clientèles intra et hors Québec, est en planification.</li> </ul>
<p><b>Mesure 16</b> Procéder à l'agrandissement du Centre des congrès de Québec (CCQ)</p>	<p>Dossier sous la responsabilité du Centre des congrès de Québec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Agrandissement terminé en 2014;</li> <li>Capacité d'accueil globale actuelle = 9 000 délégués.</li> </ul>
<p><b>Mesure 17</b> Favoriser le développement du tourisme nordique par la mise en œuvre de la Stratégie touristique québécoise au nord du 49<sup>e</sup> parallèle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuité dans la mise en œuvre de la stratégie, priorisée dans le cadre de la relance du Plan Nord;</li> <li>Crédit de 3,16 M\$ en 2014-2015, notamment pour la mise en œuvre du Programme d'aide au développement touristique au nord du 49<sup>e</sup> parallèle, en provenance du Fonds de développement nordique;</li> <li>Confirmation par la Société du Plan Nord au MTO d'une enveloppe annuelle de 3,16 M\$ pour les années financières 2015-2016 à 2019-2020 (5 ans);</li> <li>À ce jour, 63 projets acceptés pour un montant de près de 11,44 M\$ et générant des investissements de près de 72,52 M\$.</li> </ul>
<p><b>Mesure 18</b> Accroître l'investissement privé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la mise en place du Programme d'appui au développement des attraits touristiques doté d'une enveloppe de 85 M\$ pour cinq ans</li> <li>la mise en place d'un Fonds de soutien aux PME touristiques doté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La mise en place du Programme d'appui au développement des attraits touristiques (PADAT) :             <ul style="list-style-type: none"> <li>La gestion du programme est confiée à IQ Tourisme;</li> <li>Au 8 janvier 2016, les montants totaux qui pourraient être accordés par Investissement Québec – division Tourisme depuis 2013-2014 représente 29,56 M\$ en prêts et 1,25 M\$ en garantie de prêts;</li> <li>Au 8 janvier 2016, ces montants pourraient soutenir des investissements totaux de 40,3 M\$ en 2013-2014 et de 56,3 M\$ en 2014-2015. Pour 2015-2016, les investissements soutenus pourraient atteindre, à terme 141,4 M\$;</li> <li>Si tous les projets (annexe 8 du cahier d'accueil ministériel) étaient acceptés par IQ Tourisme, 238 M\$ seraient investis.</li> </ul> </li> <li>La mise en place du Fonds Tourisme PME.</li> <li>La gestion du programme est confiée à Filaction :</li> </ul>

Mesure	État de situation
<p>d'une enveloppe de 5 M\$ sur cinq ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En 2013-2014, 550 000 \$ ont été accordés en prêts pour des investissements de 2,1 M\$;</li> <li>- En 2014-2015, 765 000 \$ ont été accordés en prêts pour des investissements de 2,7 M\$;</li> <li>- En 2015-2016, 250 000 \$ ont été accordés en prêts pour des investissements de 1 M\$;</li> <li>- Au total, 1 565 000 M\$ ont été accordés en prêts pour des investissements totaux de 5,8 M\$.</li> </ul>
<p><b>Mesure 19</b> Renouveler le parc hôtelier par la mise en place d'un crédit d'impôt (impact financier de 33 M\$) (ARQ)</p>	<p>Dossier sous la responsabilité de l'Agence du Revenu du Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Large diffusion d'information par le MTO dans les réseaux des ATR et des associations touristiques sectorielles (ATS) et auprès de 4 599 établissements hôteliers;</li> <li>• En 2014-2015, remplacement du seuil annuel de 50 000 \$ de dépenses admissibles par un seuil unique de 50 000 \$ pour l'ensemble de la période d'application du crédit d'impôt;</li> <li>• Le crédit d'impôt a pris fin au 31 décembre 2015;</li> <li>• Au 25 janvier 2016, 10,7 M\$; ont été accordés en crédit d'impôt :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- En 2013-2014, 61 demandes traitées et 2,49 M\$ accordés;</li> <li>- En 2014-2015, 90 demandes traitées et 4,23 M\$ accordés;</li> <li>- En 2015-2016, 80 demandes traitées et 4,02 M\$ accordés (au 22 janvier 2016, 52 demandes de crédit en traitement).</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Mesure 20</b> Augmenter la capacité d'intervention des régions en portant la contribution du MTO à 9 M\$ pour trois ans dans le cadre des ententes de partenariat régional en tourisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le programme d'ententes de partenariat régional en tourisme a pris fin le 31 mars 2015.</li> </ul>
<p><b>Mesure 21</b> Développer l'entrepreneuriat en portant la contribution à 7,2 M\$ pour trois ans dans le cadre des ententes avec les Associations touristiques sectorielles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi des responsabilités confiées par le MTO et des plans de développement triennaux élaborés par chacune des 18 ATS, et ce, en respect des ententes ratifiées 2012-2015;</li> <li>• Acquisition de connaissances basées sur les 8 indicateurs de performance pour chacun des produits touristiques;</li> <li>• Fin du soutien du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE) en mars 2015 (Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat);</li> <li>• Prolongement du soutien aux ATS pour 2015-2016 par le MTO.</li> </ul>
<p><b>Mesure 22</b> Mieux accompagner les entrepreneurs par des mesures adaptées en matière, entre autres, de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• soutien professionnel</li> <li>• formation aux gestionnaires</li> <li>• adoption des meilleures pratiques d'affaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise sur pied du Programme de formation des cadres en tourisme de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal;</li> <li>• Poursuite des activités du Réseau performance en tourisme avec la collaboration du Mouvement québécois de la qualité (volet ATS et volet entreprises touristiques);</li> <li>• Création du Bureau de coordination des projets majeurs, qui offre aux promoteurs un accompagnement structuré et proactif;</li> <li>• Publication du guide qualité « Vers un tourisme de qualité. Guide et outils de bonnes pratiques ».</li> </ul>

Mesure	État de situation
<p><b>Mesure 23</b> Se doter d'une stratégie d'accueil qui associe tous les intervenants concernés à toutes les étapes d'un séjour</p>	<p>La stratégie est en cours d'élaboration et sera terminée en juin 2016.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Première phase des travaux, portant sur les lieux d'accueil, terminée le 16 janvier 2016 : proposition de vision, définition et principes directeurs;</li> <li>• Deuxième phase a débuté le 23 mars 2016, portant sur l'accueil dans le sens large d'hospitalité;</li> <li>• Projet de stratégie prévue pour juin 2016 : union des phases 1 et 2.</li> </ul>
<p><b>Mesure 24</b> Améliorer l'accueil à l'Aéroport Montréal-Trudeau et l'Aéroport international Jean Lesage de Québec</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affichage permanent d'une bannière géante QuebecOriginal pour trois ans à l'aéroport Montréal-Trudeau (2014-2015 à 2016-2017);</li> <li>• Publicité vidéo QuebecOriginal sur écrans numériques aux douanes/carrousels de bagages à l'aéroport Montréal-Trudeau.</li> </ul>
<p><b>Mesure 25</b> Actualiser Bonjour Québec, le système québécois de gestion de la destination</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dévoilement, en juin 2015, du site quebecoriginal.com et de sa version en design adaptatif. Perte d'achalandage en voie de se résorber.</li> <li>• Mise en ligne, en mai 2014, de la nouvelle solution de réservation du SQGD sur le site touristique officiel QuebecOriginal et dans tout le réseau des lieux d'accueil du MTO et en région et formation des hôteliers membres par Bell.</li> <li>• Contrat de transition avec Bell pour faciliter le transfert d'expertise au MTO d'ici fin juin 2016; la DRI prendra alors charge des aspects informatiques et technologiques.</li> </ul>
<p><b>Mesure 26</b> Poursuivre l'implantation des villages-relais et des aires de services (MTQ)</p>	<p>Dossier sous la responsabilité du ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation du MTO aux visites d'accréditation de villages avec les principaux partenaires (aucune visite en 2015);</li> <li>• 41 membres sur un objectif de 45 (10 municipalités en processus de reconduction et 12 en attente);</li> <li>• 8 dossiers de candidature en cours à différents niveaux d'avancement.</li> </ul>
<p><b>Mesure 27</b> Améliorer l'accessibilité aérienne aux régions du Québec</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discussions avec le MTQ.</li> </ul>
<p><b>Mesure 28</b> Faire évoluer le système de classification hôtelière en accord avec les standards internationaux  Identifier des mesures appuyant le développement de l'hébergement touristique au Québec</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultation exhaustive menée par la Corporation de l'industrie touristique du Québec auprès des consommateurs et des exploitants et approbation par le MTO des nouveaux critères de classification des établissements hôteliers;</li> <li>• Entrée en vigueur des normes minimales de classification hôtelière en janvier 2015;</li> <li>• Identification des mesures appuyant le développement de l'hébergement touristique au Québec.</li> </ul>

Mesure	État de situation
<p><b>Mesure 29a</b> Lutter contre l'hébergement illégal en s'assurant du respect de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique et de son règlement d'application</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration d'un plan d'action et resserrement de la procédure de traitement de l'hébergement touristique illégal en collaboration avec le Directeur des poursuites criminelles et pénales;</li> <li>Adoption, en décembre 2015, de la Loi visant principalement à améliorer l'encadrement de l'hébergement touristique et à définir une nouvelle gouvernance en ce qui a trait à la promotion internationale.</li> </ul>
<p><b>Mesure 29b</b> Réaliser une campagne d'information et de sensibilisation visant à lutter contre l'hébergement illégal et à promouvoir les avantages de la classification</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Actions menées afin de sensibiliser les touristes aux avantages de choisir un établissement d'hébergement classifié (publicité MTO/ATR associées du Québec) dans les guides touristiques régionaux, ajout d'une section d'information pour les touristes sur le site bonjourquebec.com, etc.</li> </ul>
<p><b>Mesure 30</b> Développer un mécanisme d'évaluation de l'accessibilité des lieux touristiques aux personnes à capacité physique restreinte</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les travaux seront amorcés en 2016-2017.</li> </ul>
<p><b>Mesure 31</b> Accroître la valeur des partenariats promotionnels dans le cadre des comités de marchés et ainsi développer de véritables alliances stratégiques en marketing</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création du Forum marketing en 2013 et tenue de 2 rencontres annuelles depuis</li> <li>Élaboration d'un projet de stratégie marketing pour la période 2015-2018</li> <li>Campagnes promotionnelles sur les marchés internationaux en collaboration avec les partenaires régionaux, sectoriels et privés</li> <li>Soutien financier à plusieurs projets promotionnels des partenaires (PrDIT-volet4)</li> </ul>

<p>Déléguer la promotion internationale à un groupement d'organismes reconnus (L'« Alliance de l'industrie touristique du Québec ») et assurer une transition graduelle : travaux en cours.</p>	
<p><b>Mesure 32</b> Miser sur une nouvelle image de marque touristique du Québec</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans les campagnes promotionnelles intra Québec et sur les marchés internationaux;</li> <li>Grâce au renouvellement et à l'utilisation de matériel promotionnel;</li> <li>Par la refonte visuelle du site promotionnel BonjourQuébec;</li> <li>Dans l'affichage aux endroits disposant d'un flux touristique stratégique.</li> </ul>
<p><b>Mesure 33</b> Accroître la présence et les efforts promotionnels sur les marchés émergents, notamment la Chine</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des activités commerciales et promotionnelles continues au Mexique, notamment des interventions auprès de voyagistes et journalistes;</li> <li>Des actions importantes en Chine : choix d'une nouvelle agence pour agir à titre de BDQ (bureau Destination Québec) à l'été 2015, partenariat promotionnel d'envergure avec Destination Canada dans le contexte de la première liaison aérienne Montréal-Pékin ayant débuté en septembre 2015,</li> </ul>

Question RP1-42    Sujet : PDIT

	<p>formation et outils développés pour l'industrie touristique québécoise sur l'importance de ce marché et la façon d'accueillir les touristes chinois.</p>
<p><b>Mesure 34</b> Viser une présence accrue dans les médias sociaux et les environnements Web 2.0 en élaborant une stratégie intégrant systématiquement les applications mobiles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'intégration d'un volet médias sociaux dans toutes les campagnes promotionnelles;</li> <li>• L'accueil de plusieurs journalistes (plus de 500 par année) et blogueurs dans les tournées de presse impliquant les réseaux sociaux;</li> <li>• La constitution d'une équipe du MTO entièrement dédiée au positionnement de la destination dans les médias sociaux :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- YouTube (7 700 abonnés) : 8 millions de visionnements pour l'ensemble des vidéos QuébecOriginal;</li> <li>- Facebook : 228 000 fans;</li> <li>- Canal Twitter : plus de 43 500 abonnés;</li> <li>- Instagram : 14 700 abonnés</li> <li>- Pinterest : 265 abonnés depuis le lancement du projet pilote en 2015</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Mesure 35</b> Convenir avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations du profil des entreprises touristiques qui pourraient bénéficier de l'appui du Programme exportation et de la façon de le faire connaître auprès de celles-ci</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Positionnement du tourisme dans le Plan de développement du commerce extérieur 2013-2017 – objectif 15 (MEIE) - Mesure retirée car le Plan n'a pas été mis en œuvre.</li> </ul>
<p><b>Mesure 36</b> Développer un réseau d'ambassadeurs de renommée internationale pour promouvoir la destination</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesure retirée compte tenu de la complexité de mise en œuvre.</li> </ul>

2016-2017

# Ministère du Tourisme

## Étude des crédits

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

### QUESTION 43

Pour chacune des stratégies déployées, fournir un bilan, les montants investis, la liste des projets réalisés pour 2015-2016, la liste des investissements prévus pour 2015-2016, l'échéancier s'il y a lieu, de même que le montant investi en publicité pour chacune des stratégies déployées.

---

## Question RP1-43    Sujet : Stratégies bilan et investissements

---

Le ministère du Tourisme (MTO) a traité 53 demandes d'aide financière pour le **Programme Stratégie maritime – volet tourisme (PSMVT)** :

- 16 projets ont reçus une aide financière pour un total de 13 053 195 \$ et des investissements de plus de 62 M\$;
- 18 projets ont été refusés;
- 3 projets ont été retirés par le promoteur (dont 1 ayant reçu une annonce);
- 16 projets sont en analyse.

Le MTO a traité 27 demandes d'aide financière pour le programme **Aide au développement touristique au nord du 49<sup>e</sup> parallèle**,

- 13 projets ont reçus une aide financière pour un total de 1 970 918 \$ et des investissements de plus de 6,8 M\$ (au 30 mars 2016);
- 2 projets ont été refusés;
- 12 projets sont analyse.

En ce qui concerne les quatre autres stratégies, tourisme hivernal, tourisme de nature et d'aventure, tourisme culturel et événementiel et tourisme d'affaires et de congrès, aucun programme d'aide financière n'était dédié à ces stratégies en 2015-2016.

En 2016-2017, les prévisions s'avèrent similaires aux sommes allouées en 2015-2016.

2016-2017

**Ministère du Tourisme**  
**Étude des crédits**

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

QUESTION 44

Coût de la grande consultation que la ministre a menée dans le cadre de son plan d'action 2016-2020.  
Frais de déplacement, location de salle, repas, production de document, matériel multimédia, etc.

---

---

## Question RP1-44    Sujet : Frais

---

---

Les rencontres de consultation tenues dans le cadre de la révision du modèle d'affaires et de gouvernance ont eu lieu au cours de l'année financière 2014-2015, année qui précède celle du présent exercice.

2016-2017

**Ministère du Tourisme**  
**Étude des crédits**

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

QUESTION 45

Copie de l'entente formant la nouvelle Alliance incluant la composition du conseil d'administration.

---

---

Question RP1-45    Sujet : Alliance

---

---

Le protocole d'entente entre le ministère du Tourisme et l'Alliance est à venir.

2016-2017

**Ministère du Tourisme**  
**Étude des crédits**

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

QUESTION 46

Coût pour mettre en place la nouvelle agence.

---

---

Question RP1-46    Sujet : Nouvelle agence

---

---

Aucun coût en 2015-2016.

2016-2017

**Ministère du Tourisme**  
**Étude des crédits**

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

QUESTION 47

Nombre de pertes d'emplois au MTO engendrés par la création de la nouvelle agence.

---

Question RP1-47    Sujet : Perte d'emplois au MTO

---

Non disponible en ce moment.

2016-2017

# Ministère du Tourisme

## Étude des crédits

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

### QUESTION 48

Nombre de personnes qui seront relocalisées ailleurs dans la fonction publique suite à l'abolition de postes.

---

Question RP1-48    Sujet : Personnel relocalisé

---

Non disponible en ce moment.

**Ministère du Tourisme**  
**Étude des crédits**

Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

QUESTION 49

Prévision des revenus supplémentaires que générera l'uniformisation de la taxe d'hébergement.

---

## Question RP1-49    Sujet : Taxes d'hébergement

---

### **La situation actuelle :**

La taxe sur l'hébergement (TSH) est une taxe à participation volontaire et offerte à toutes les régions touristiques. Lorsqu'elle est appliquée dans une région touristique, elle devient obligatoire à un taux unique sur l'ensemble du territoire régional. Actuellement, la TSH est appliquée dans 20 des 22 régions touristiques à des taux variables selon les régions et seulement pour les catégories d'hébergement suivantes : établissements hôteliers, les gîtes, les résidences de tourisme, les villages d'accueil, les autres établissements et les pourvoiries. Les taux appliqués varient et sont, soit de 2 \$ par nuitée, 3 \$ par nuitée ou 3 % du prix de location (Montréal a établi le sien à 3,5 % pour financer l'entente sur la F1).

### **La réforme proposée :**

La réforme proposée, qui reste toujours d'application volontaire, consiste à offrir un taux unique de taxation, soit 3,5 % du prix de location. Si toutes les régions touristiques souscrivaient à cette nouvelle tarification, le montant ainsi généré par cette hausse pour les établissements déjà assujettis se traduirait par un gain de plus de 16 M\$ en 2017-2018 (première année complète de mise en oeuvre) comparativement à l'année 2014-2015 (dernière année complète à partir de laquelle les scénarios d'impact ont été calculés). Ce gain ne ressortirait pas nécessairement avec la même ampleur selon la région touristique. Ainsi, à titre d'exemple, le fait de passer de 2 \$ par nuitée à 3,5 % du prix de location présentera des résultats différents selon le prix demandé pour une unité de location. À moins de 57 \$ la location, le changement dans la TSH aura pour conséquence de réduire les rentrées fiscales. Dans le cas où la TSH passerait de 3 \$ à 3,5 % du prix de location, le seuil en deçà duquel on observera une réduction de rentrées fiscales s'établit à 85 \$ la location.

Par ailleurs, la réforme ne se limitera pas aux seuls établissements d'hébergement déjà assujettis, mais sera étendue à de nouvelles catégories. Ainsi, les catégories suivantes seront ciblées par cette extension : les établissements d'enseignement et les prêts à camper (excluant tous les autres types d'unités de camping).

## Question RP1-49    Sujet : Taxes d'hébergement

État des lieux de la taxe sur l'hébergement perçue en 2014-15, l'harmonisation de la TSH à 3,5 % à toutes les régions (incluant les deux nouvelles catégories) et la projection de la TSH jusqu'en 2018 selon un scénario de croissance de 3,64 %

Région touristique	Taxe sur l'hébergement		Scénario à 3,5 % <sup>2</sup>			Revenu supplémentaire 2017-18 / 2014-15
	Règle	année fiscale <sup>1</sup> 2014-15	2015-16 <sup>3</sup>	2016-17 <sup>4</sup>	2017-18	
1 Îles-de-la-Madeleine	2 \$	91 672 \$	97 460 \$	112 132 \$	184 822 \$	93 150 \$
2 Gaspésie	3,0%	1 158 070 \$	1 251 245 \$	1 245 485 \$	1 527 103 \$	369 033 \$
3 Bas-Saint-Laurent	3 \$	1 186 640 \$	1 187 568 \$	1 286 586 \$	1 355 557 \$	168 916 \$
4 Québec	3,0%	9 515 572 \$	9 959 531 \$	10 559 274 \$	12 405 960 \$	2 890 389 \$
5 Charlevoix	3,0%	1 482 882 \$	1 522 487 \$	1 599 417 \$	1 877 901 \$	395 019 \$
6 Chaudière-Appalaches	2 \$	713 930 \$	1 015 013 \$	977 825 \$	962 099 \$	248 169 \$
7 Mauricie	3 \$	1 221 073 \$	1 177 602 \$	1 336 122 \$	1 560 100 \$	339 027 \$
8 Cantons-de-l'Est	3 \$	1 469 193 \$	1 600 752 \$	1 834 088 \$	2 210 533 \$	741 340 \$
9 Montérégie	2 \$	1 245 711 \$	1 398 824 \$	1 717 746 \$	2 551 972 \$	1 306 261 \$
10 Lanaudière	3 \$	630 530 \$	609 825 \$	685 599 \$	812 639 \$	182 108 \$
11 Laurentides	2 \$	1 755 873 \$	1 798 604 \$	2 912 131 \$	4 777 054 \$	3 021 181 \$
12 Montréal	3,5%	23 581 131 \$	25 367 972 \$	25 902 859 \$	26 652 944 \$	3 071 813 \$
13 Outaouais	3 \$	1 654 261 \$	1 653 529 \$	2 048 862 \$	2 775 374 \$	1 121 114 \$
14 Abitibi-Témiscamingue	3 \$	913 841 \$	895 741 \$	1 075 089 \$	1 317 622 \$	403 781 \$
15 Saguenay-Lac-St-Jean	3 \$	1 179 736 \$	1 190 102 \$	1 351 511 \$	1 591 378 \$	411 642 \$
16 Manicouagan	3 \$	556 644 \$	584 040 \$	612 070 \$	702 523 \$	145 879 \$
17 Duplessis	2 \$	371 425 \$	301 226 \$	452 702 \$	685 718 \$	314 293 \$
18 Baie-James	2 \$	170 737 \$	166 421 \$	200 889 \$	278 999 \$	108 262 \$
19 Laval	3,0%	1 132 218 \$	1 187 738 \$	1 281 845 \$	1 461 139 \$	328 921 \$
20 Centre-du Québec	3 \$	672 342 \$	600 802 \$	746 182 \$	898 237 \$	225 895 \$
21 Nunavik				140 561 \$	366 002 \$	366 002 \$
22 Eeyou Istchee				29 471 \$	80 207 \$	80 207 \$
<b>Total</b>		<b>50 703 481 \$</b>	<b>53 566 482 \$</b>	<b>58 108 447 \$</b>	<b>67 035 884 \$</b>	<b>16 332 403 \$</b>

1 : La période fiscale 2014-2015 est la plus récente et complète

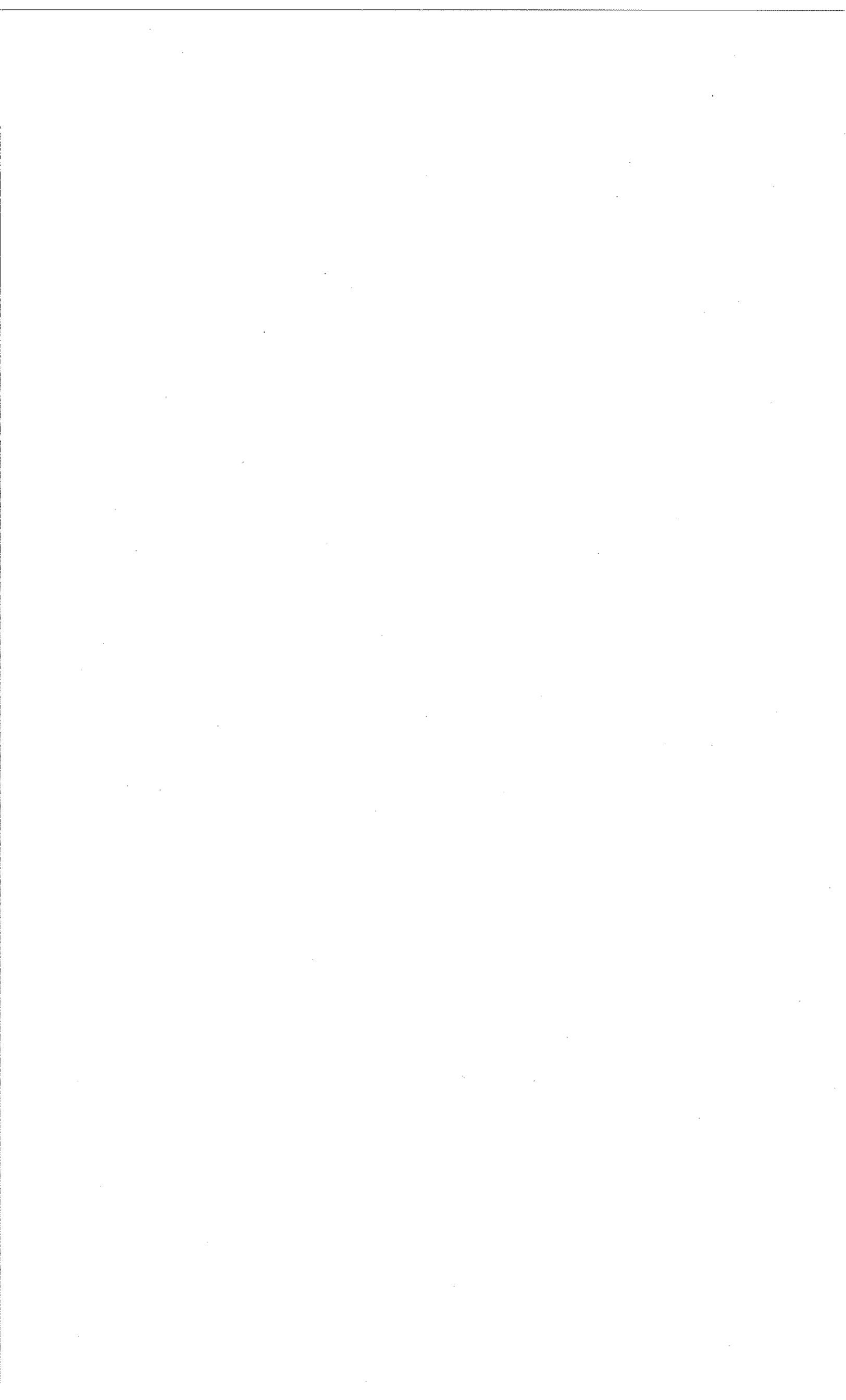
2 : Le scénario à 3,5 % inclus les établissements d'enseignement et les prêts-à-camper

3 : Estimations basées sur les revenus de TH remis aux ATR après les trois premiers trimestres

4 : Projections qui tiennent compte d'une application de la TH uniforme (3,5 %) et élargie à partir du 1er novembre 2016.

Sources : Revenu Québec et ministère du Tourisme

Compilation, estimations et projections : Direction des politiques et de l'intelligence d'affaires, ministère du Tourisme



# Ministère du Tourisme

## Étude des crédits

### Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

#### QUESTION 50

Fournir la liste complète et détaillée des aides financières attribuées en 2015-2016 par le ministère et ses organismes, via le Fonds vert, dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020. Ventiler par projet et indiquer pour chacun :

- a) le nom du bénéficiaire de l'aide financière accordée;
- b) la description du projet;
- c) la date de versement de l'aide financière accordée;
- d) le montant de l'aide financière accordée (préciser le volet du programme);
- e) les montants qui composent cette aide financière et leur origine (exemple : XX\$ provenant des crédits affectés au programme par le ministère, YY\$ provenant des crédits du Fonds vert, ZZ\$ provenant des crédits d'un autre fonds spécial);
- f) la réduction attendue des émissions de GES par l'aide financière accordée et/ou autres cobénéfices.

---

Question RP1-50    Sujet : Plan d'action sur les changements  
climatiques 13-20

---

La réponse à cette question est transmise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et à la Lutte contre les changements climatiques (Fonds vert).

# Ministère du Tourisme

## Étude des crédits

### Renseignements particuliers- 1<sup>re</sup> Opposition

#### QUESTION 51

Pour tous les programmes financés dans le cadre des actions du *Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020*, fournir la ventilation suivante :

- a) l'objectif de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2017 – base annuelle (en Mt CO<sub>2</sub>);
- b) le potentiel de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2020 – base annuelle (en Mt CO<sub>2</sub>);
- c) le nombre total d'analyses et de projets d'implantation acceptés par le ministre;
- d) la réduction annuelle potentielle des projets acceptés par le ministre (en kt de CO<sub>2</sub>);
- e) les investissements totaux des projets (en millions \$);
- f) les aides financières totales du ministère (en millions \$);
- g) le coût moyen des projets sur la durée de vie (en \$/tonne);
- h) le nombre d'emplois créés ou maintenus par ces investissements.

---

Question RP1-51    Sujet : Programmes financés Plan d'action sur les  
changements climatiques 13-20

---

La réponse à cette question est transmise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et à la Lutte contre les changements climatiques (Fonds vert).